La Hague: LA PLUS GRANDE POUBELLE ATOMIQUE DU MONDE

P.10 et 11

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 617 - 29 mars 1980 - prix : 5 F

Etudiants et enseignants en lutte

P.8 et 9

Tchad, Mali, Centrafrique :

derrière les dictatures et les guerres l'impérialisme français

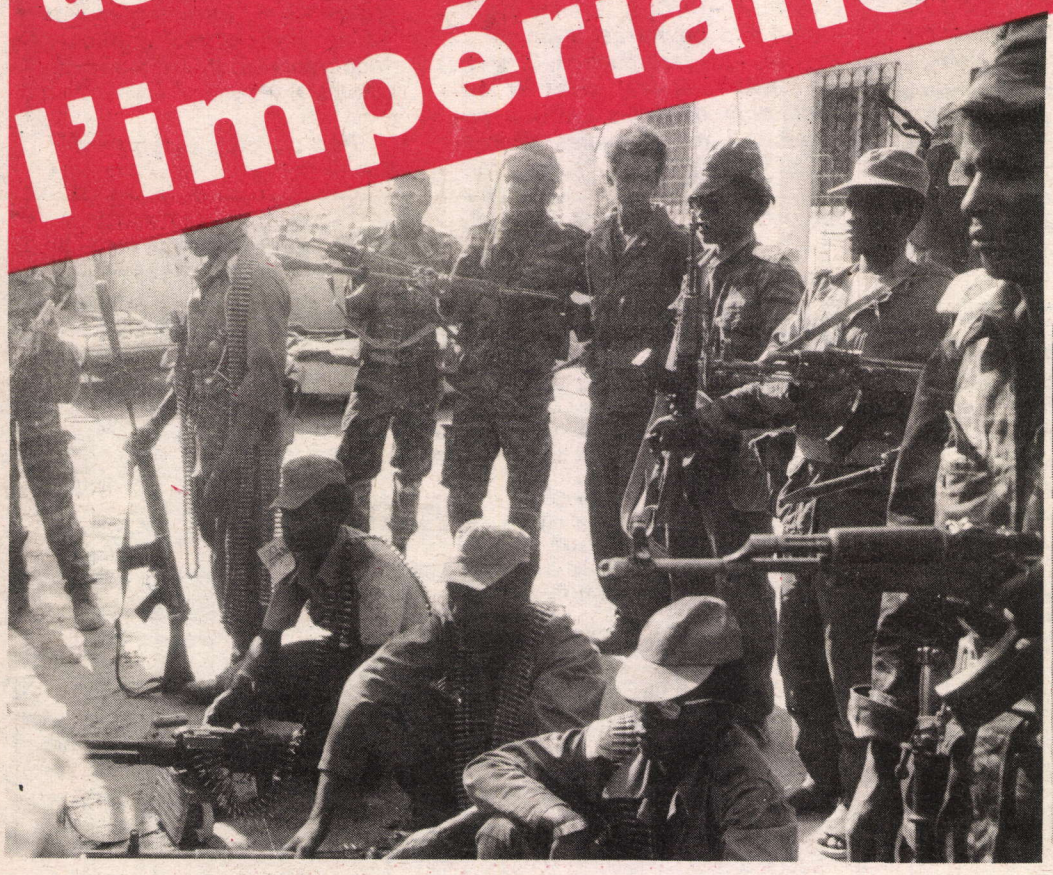

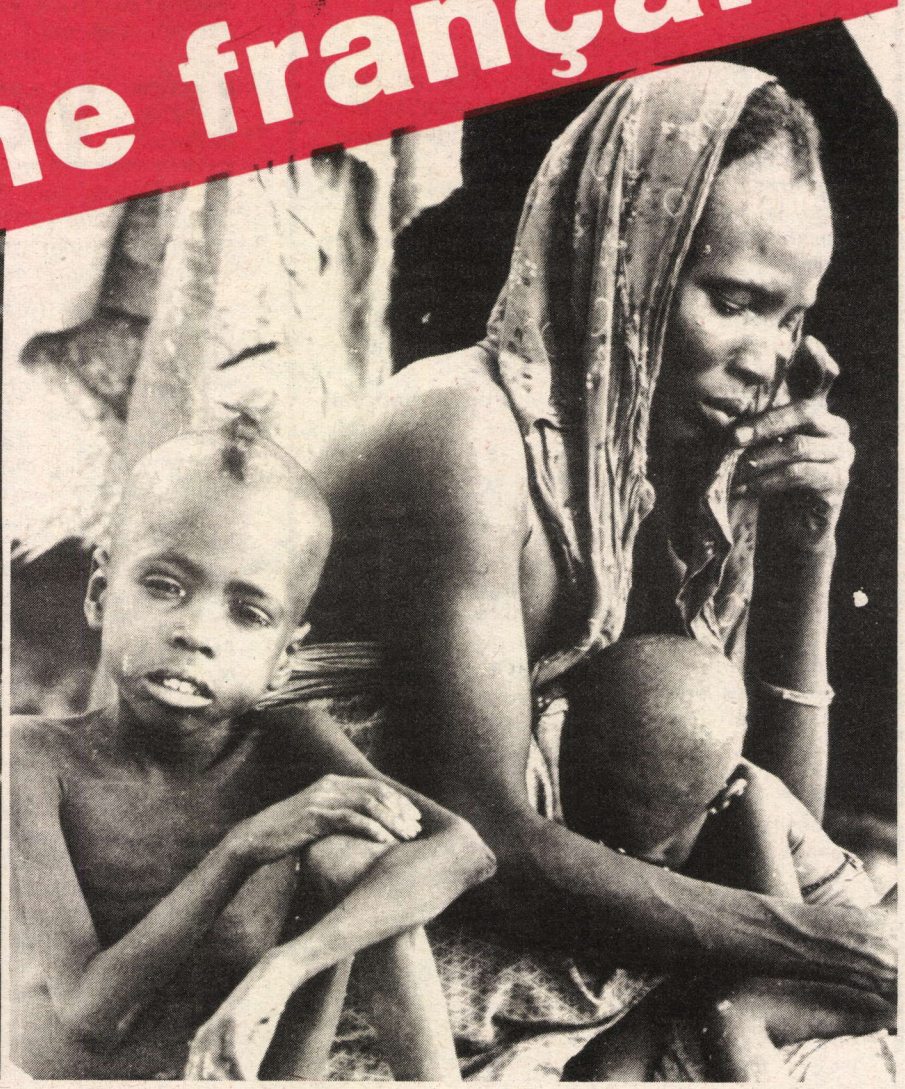

SOMMAIRE

DANS LE MONDE

Page 5 :
— **Sadate, fidèle ami du chah... et des USA.**
— **Israël : grève générale à Hébron.**
— **Espagne : succès électoral du catalanisme.**
Page 7 :
— **Iran : vers le durcissement du régime ?**
— **La gauche victime de la répression.**
Page 20 :
— **El Salvador : après l'assasinat de l'archevêque Romero.**
— **Référendum sur le nucléaire en Suède.**

EN FRANCE

Page 6 :
— **En bref.**
Pages 8 et 9 :
— **La lutte des travailleurs turcs.**
— **Instituteurs : la pause ?**
— **Les étudiants contre le barrage à l'entrée des facultés.**
Pages 10 et 11 :
— **La Hague : plus grande poubelle atomique du monde.**
Page 12 :
— **Chausson Gennevilliers : avertissement à la direction.**
— **Hispano Bois-Colombes : la direction veut licencier un militant.**
Page 13 :
— **Attaques anti-grève du patronat et du gouvernement.**
— **Air-France et les mécaniciens navigants.**
— **Renault Saint-Ouen :** « Les huissiers hors des usines ! ».
Pages 14 et 15 :
— **Primes au départ volontaire (Massey-Ferguson).**
— **Une note « très confidentielle » de Peugeot.**
— **En lutte : CGCT Paris 15e ; Crédit Lyonnais Rillieux.**
— **Madame le ministre chez Vedette (Saverne).**

DIVERS

Pages 16 et 17 :
— **Dans 8 semaines, la fête de Lutte Ouvrière.**
— **Variétés :** Flagrants délires **de Jacques Charby ; Chansons de Michèle Bernard.**
— **Livres :** Ouvrez donc les yeux **d'Haroun Tazieff ;** Putain de mort **de Michael Herr ;** La charrette bleue **de Barjavel ;** L'exécutrice **de Kohout ;** Chien de saison **de Denuzière.**
Pages 18 et 19 :
— **Films :** Le roi et l'oiseau ; Scum ; L'étalon noir ; Star treck ; Le premier voyage ; Black Jack ; Old boyfriends ; Fog.

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Responsable de la publication : Michel RODINSON
Composition :
Département Offset-Presse - L.I.T.O. - 236-45-28
4 ter, rue du Bouloi, Paris (1er)
Impression : INTERPRESS
12, chemin du Haut-Saint-Denis - Aubervilliers
Adresse toute correspondance à LUTTE OUVRIERE
B.P. 233 - 75865 - Paris Cedex 18
C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

Marée noire

● La coupe est pleine

Alors que les autorités s'étaient efforcées de minimiser les conséquences du naufrage du **Tanio** et avaient mis plusieurs jours avant de déclencher le plan Polmar, celui-ci est maintenant appliqué non seulement pour les Côtes-du-Nord, mais pour le nord du Finistère. Le mazout a atteint en effet les côtes à l'ouest, entre Locquirec et Brignogan. Les vents et les courants ont déjoué les prévisions — si l'on peut dire — des sagaces hauts fonctionnaires.

Actuellement, la côte du nord de la Bretagne ressemble à un pays occupé. Sur près de 100 kilomètres, par petits groupes, des militaires essaient, le plus souvent à l'aide de pelles et de lessiveuses, d'enlever les sinistres dépôts. Ici ou là, on essaye, à l'aide de jets, de décaper les rochers. Sur les routes, on ne rencontre que camions-pompes et camions militaires. Sur les plages stationnent des convois militaires et des bulldozers.

Mais toute cette agitation paraît dérisoire face à l'ampleur de la tâche. 2 500 hommes dans les Côtes-du-Nord, disent les journaux ; 600 hommes, dont 500 militaires, qui viennent d'être dirigés vers les côtes du Finistère-Nord. Cela semble important sur le papier ; sur le terrain, éparpillés, cela fait bien peu de chose. Un vrai travail de fourmi, qui s'effectue dans une atmosphère d'écœurement. Ecœurement qui n'est pas seulement dû à l'odeur : la population en a assez. On lui avait fait de belles promesses au lendemain du naufrage de l'**Amoco Cadiz.** On lui avait dit que ce serait la « der des der ».

Perros-Guirec baigne dans l'huile ! (APF)

On lui avait dit qu'on mettrait de l'argent, des moyens techniques, tout ce qu'il faudrait pour prévenir une nouvelle catastrophe. Moins de deux ans plus tard, rien n'est au point. Rien ! Même pas le préfet, qui pendant trois jours s'est contenté de répéter : **« Tout va très bien, Madame la Marquise ».**

Cet écœurement s'exprime par le refus de venir prêter la main aux militaires et à la Protection civile. Face à une telle attitude, les autorités font contre mauvaise fortune bonne figure. Ainsi le sous-préfet de Morlaix explique que **« la tonne à lisier** (citerne à purin) **ne peut pas ici être opérationnelle, étant donné la consistance du mazout avec cet amalgame d'algues. De plus, les agriculteurs par exemple sont en pleine récolte de choux-fleurs, alors qu'en 1978, le mauvais temps avait provoqué un retard d'un mois dans la récolte ».** Le sous-préfet oublie que l'**Amoco Cadiz** s'était échoué un mois plus tard, en mars. Mais passons ! En fait, comme le fait remarquer un rédacteur local dans **Ouest-France . « Surpris par la mauvaise volonté des habitants (y compris des agriculteurs, qui disposent de remorques adaptées), les responsables de l'administration font comme si techniquement on n'avait pas vraiment besoin d'eux. C'est une façon comme une autre de nier la signification politique de ce refus de travailler, net et définitif ».**

Les Bretons ne veulent pas passer la serpillière pour nettoyer les conséquences de l'incurie criminelle des capitalistes et de l'incapacité de l'Etat.

Jean-Pierre VIAL

● LES BRETONS ONT (TROP) DE PETROLE... ET PAS MAL D'IDEES

La municipalité de Carhaix, ville du centre du Finistère, a refusé d'envoyer en renfort les pompiers municipaux pour nettoyer la côte. Non sans ironie, le conseil municipal a conseillé aux autorités d'envoyer les CRS qui sont maintenant rendus disponibles puisque l'enquête d'utilité publique est terminée à Plogoff. Bonne suggestion.

Et pourquoi seulement ceux-là ? Ce serait une bonne occasion pour les CRS de se rendre un peu plus populaires qu'ils ne le sont, en Bretagne et ailleurs !

Et pendant que nous y sommes, on pourrait donner une petite pelle et un ciré aux préfets de la région, histoire de les mettre au contact des réalités de la vie, et de vérifier si leur plan Polmar est opérationnel.

● « C'EST INFECT, ECŒURANT, IL RESTERA TOUJOURS DES TRACES... »

A Perros-Guirec, un employé de l'équipement qui nettoie le port et les rochers, par projection d'eau sous pression, nous a dit notamment :

« Si nous arriverons à bout de tout ce mazout ? Eh bien, on enlève quand même le plus gros. Là, il y a cent-vingt kilos de pression ; ça décape mieux quand même. On a fait neuf cent quarante kilomètres pour venir nettoyer, ça fait loin. On a été commandés dès que le plan Polmar a été déclenché. On travaille avec la direction de l'équipement. On vient du Tarn.

*C'est vraiment infect, écœurant, il restera toujours des traces, d'autant plus qu'en dessous il reste encore celles de l'*Amoco Cadiz ».

LES VICTIMES DU CAPITAL

La Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) vient de publier le bilan des accidents de travail pour l'année 1978.

1 salarié sur 13 a été victime d'un accident du travail. 1 574 ont été tués, 209 sont morts de maladie professionnelle, 1 083 sont morts d'un accident de trajet : ce qui représente au total environ un mort tous les trois quarts d'heure de travail.

Mais ces chiffres sont au-dessous de la réalité. Ils ne concernent que le secteur privé et ne tiennent pas compte des secteurs comme les Charbonnages, l'EDF, la SNCF, soumis à un régime spécial de Sécurité sociale. Et pour la seule SNCF, dans la dernière décennie, 30 à 40 cheminots, chaque année, ont été victimes d'un accident mortel.

Par ailleurs, ces statistiques ne comptabilisent pas les victimes de maladies considérées comme non-professionnelles par les pouvoirs publics. L'Humanité *cite le cas de l'amiante, qui fut reconnue cancérigène en 1972 par un colloque scientifique, mais ne fut incluse dans la liste des maladies professionnelles qu'en 1976, à la suite de la lutte des ouvrières d'Amisol.*

Cela dit, les responsables de la CNAM trouvent motif de satisfaction dans les chiffres publiés. Si les maladies professionnelles sont en hausse (plus 13 %) par rapport à 1977, dans les chiffres publiés, les accidents sont en régression : moins 8,9 % !

Pas de quoi se vanter !

Bulletin d'abonnement aux publications de Lutte Ouvrière

Je désire m'abonner aux publications suivantes (1) :

LUTTE OUVRIERE
pour une période de un an : prix : 150 F
pour une période de six mois : prix : 85 F
LUTTE DE CLASSE
(mensuel politique publié par **Lutte Ouvrière**)
pour une période de un an : prix : 50 F
CEUX DU TECHNIQUE
(mensuel destiné aux élèves du technique et aux jeunes travailleurs, édité par **Lutte Ouvrière**)
pour une période de un an : prix : 10 F
Ci-joint la somme totale de : francs .. ..
.. ..

NOM : .. ..
.. ..
Prénom : .. ..
.. ..
Adresse : .. ..
.. ..
.. ..
Code postal : .. ..
.. ..
.. ..

Joindre la somme par chèque ou mandat-lettre à l'ordre de Michel Rodinson, CCP Paris 6851-10. A expédier à : LUTTE OUVRIERE, BP 233, 75865 Paris Cedex 18

(1) Rayer les mentions inutiles

Tchad, Mali, Centrafrique :

Derrière les dictatures et les guerres, l'impérialisme français

AU Tchad, c'est à nouveau la guerre civile, dans la capitale N'Djamena surtout, où des centaines de personnes, dont des enfants, sont tombées sous les balles qu'échangent les différents clans qui se disputent le pouvoir. Si les plus importants sont au nombre de trois — les « Forces Armées Populaires » de Goukouni Oueddei, les « Forces Armées du Nord » de Hissène Habré et les « Forces Armées Tchadiennes » de Kamougué —, on compte au total onze clans rivaux. C'est un véritable imbroglio, au point que le gouvernement de Giscard est surtout préoccupé, pour l'heure, de faire en sorte que les 1 100 militaires français présents observent une prudente neutralité.

Dans le même temps, dans un autre pays africain, le Mali, la population, et plus particulièrement la jeunesse scolarisée, est en butte à une répression des plus féroces. Assassinats, tortures, viols commis par les policiers et les militaires, tels sont les moyens par lesquels le dictateur Moussa Traoré tente de rester au pouvoir.

Et ces événements d'Afrique nous concernent. La guerre et la répression ouvertes dans ces deux pays, la guerre et la répression larvées dans bien d'autres, sont les fruits empoisonnés de la politique de l'impérialisme français en Afrique.

La France est pour quelque chose dans la guerre du Tchad. Des troupes y sont présentes, même si elles restent neutres pour l'instant, parce qu'elles hésitent sur le camp à choisir. Mais pendant des années elles y ont fait la guerre. Les capitaux français y sont présents aussi, investis dans le coton, la viande et l'import-export en tous genres.

Au Mali, la présence française est moins manifeste. Mais le dictateur Traoré est jusqu'à nouvel ordre bien en cour à l'Elysée et, là encore, les mêmes capitaux fructifient, investis souvent par les mêmes sociétés — en particulier la Compagnie Française pour le Développement des Fibres Textiles.

Et comme pour symboliser la présence économique, militaire et politique de la France dans les pays indépendants d'Afrique qui sont ses ex-colonies, Giscard recevait à l'Elysée David Dacko, président de la République Centrafricaine, successeur de Bokassa.

Giscard s'est félicité d'avoir « aidé » Dacko à détrôner Bokassa, qui serait « devenu brutal et méprisant », **a-t-il dit. Dacko a remercié Giscard et lui a demandé** « un appui efficace en hommes et moyens », **autrement dit de l'argent pour payer plus de flics, de militaires et de gardiens de prison. La dictature de Dacko, soutenue aujourd'hui par Giscard, ne semble guère moins féroce que celle de son prédécesseur : c'est le régime du parti unique, les opposants sont en prison, mais Giscard salue pourtant ce qu'il appelle** « le retour du principe républicain » !

Les régimes du Mali, du Tchad, du Centrafrique, tous aussi exécrables, tous dirigés par des dictateurs féroces, imposent misère et oppression aux travailleurs et aux paysans, parce qu'ils sont au service des intérêts impérialistes français.

Comment, autrement que par la force de régimes dictatoriaux, imposer aux paysans tchadiens ou maliens de cultiver le coton, pour des revenus de misère, plutôt que les cultures vivrières qui les nourriraient ? Comment, autrement que par la force, imposer aux travailleurs ou aux étudiants de n'avoir jamais leur mot à dire et de laisser les intérêts économiques étrangers peser sur les destinées de leur pays ?

Alors, pour sauvegarder les profits des capitaux français investis en Afrique depuis l'époque coloniale, les dirigeants impérialistes français appuient militairement, entretiennent financièrement, flattent politiquement les hommes qui veulent bien jouer le rôle de dictateurs à leur solde, du moins dans les pays où ils en ont les moyens. Ces hommes sont parfois nombreux sur les rangs et peuvent même en venir aux armes pour se disputer la place, comme c'est le cas aujourd'hui au Tchad.

Mais il est pour le moins indécent, de la part de ceux qui nous gouvernent, de déplorer les situations inextricables, l'anarchie des luttes de clans, ou la folie de certains dictateurs. Car ces hommes et ces situations, que les populations africaines paient de leur misère et de leur sang, c'est l'impérialisme français qui les sécrète.

Arlette LAGUILLER

Marchais, Berlinguer... Mitterrand : rencontre du troisième type

Georges Marchais n'est pas content. Celui qu'il appelait il y a quelque temps encore *« son ami Enrico Berlinguer »*, le secrétaire général du Parti Communiste Italien, lui a joué un tour de cochon, estime-t-il, en entretenant une *« longue et cordiale conversation »*, à Strasbourg, avec François Mitterrand.

Du coup, voilà que l' « ami Berlinguer » n'a plus droit à ce qualificatif, et que les relations entre le PCF et le PCI se tendent. Marchais reproche désormais au PCI, pêle-mêle, son appui à l'austérité, le fait qu'il soit favorable à l'élargissement du Marché commun et à une Europe supranationale, toutes choses pourtant qui ne datent pas d'aujourd'hui.

De son côté, Berlinguer « s'étonne », un peu hypocritement il est vrai, des réactions du Parti Communiste Français.

Par-delà ce cinéma qui ne trompe personne, le fond de l'histoire réside en ce que les intérêts politiques présents de Berlinguer ne correspondent pas à ceux de Marchais.

Dans la période actuelle, le Parti Communiste Italien a plus à retirer de contacts avec le dirigeant du Parti Socialiste Français que de contacts avec son « frère » communiste, qui se dit révolutionnaire.

Encore une fois, la Démocratie Chrétienne italienne vient de repousser l'idée d'une collaboration du PCI au gouvernement. Mais le PCI veut des minisres, et il s'obstine à chercher à démontrer qu'il est un parti que tout le monde reconnaît apte à aller au gouvernement. Alors, il choisit ses amis et ses rencontres du côté des hommes politiques respectables, de ceux qui ont déjà été ministres.

Berlinguer a déjà vu le socialiste portugais Soarès, le socialiste espagnol Gonzales, le social-démocrate allemand Willy Brandt. Restait donc Mitterrand qui, à défaut d'avoir jamais été Premier ministre de la bourgeoisie, a été onze fois ministre tout court !

Berlinguer a donc rencontré Mitterrand, dont la caution n'est pas négligeable pour lui, d'autant moins que, du fait de la querelle dans la gauche française, c'est une façon de marquer ses distances avec un Pari Communiste Français aux allures trop radicales. Berlinguer fait donc d'une pierre deux coups.

Du côté de Mitterrand, c'est tous avantages aussi. La caution de Berlinguer, hormis qu'elle jette une petite pierre dans le jardin de Marchais, démontre que Mitterrand est bien un homme de gauche et que tous les communistes ne le considèrent pas comme un pestiféré.

Mitterrand et Berlinguer se sont donc rencontrés. Ils n'avaient rien de particulier à se dire, mais c'était important qu'on puisse dire qu'ils s'étaient vus ! Et tant pis pour le PCF, réduit à ronger son frein.

Mais au fond, Marchais — préoccupé avant tout d'expliquer aux militants du PCF que la preuve que la politique du parti est révolutionnaire, c'est qu'il est attaqué de toutes parts — n'est peut-être pas fâché d'avoir un ennemi de plus, même s'il s'agit d'un autre Parti Communiste.

Michel BROUSSE

Tchad

Une guerre civile armée par l'impérialisme français

Une nouvelle fois, la guerre civile fait rage au Tchad, et notamment dans la capitale, N'Djamena. Des combats opposent les différentes tendances armées qui combattent pour le pouvoir. Les principales sont les « Forces Armées Populaires » (FAP) de Goukouni Oueddei, les « Forces Armées du Nord (FAN) de Hissène Habré, et les Forces Armées Tchadiennes (FAT) du lieutenant-colonel Kamougué. En outre, trois des autres tendances se sont regroupées dans un « Front d'Action Commune » (FAC).

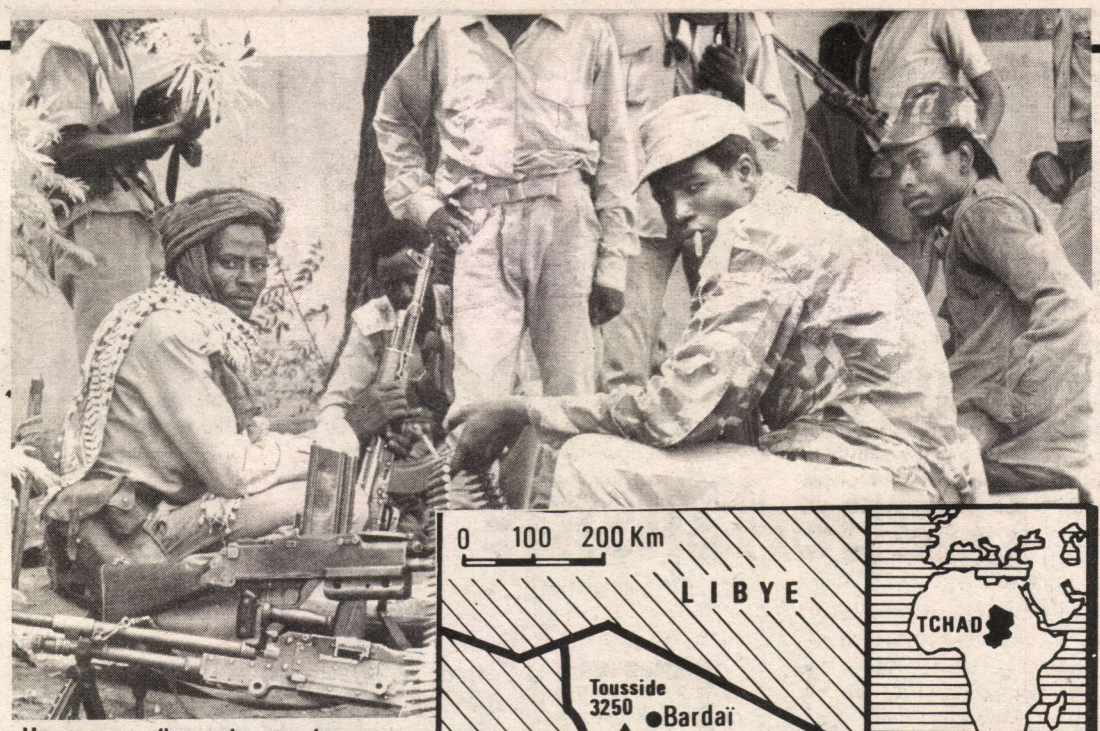

Un groupe d'une des tendances armées qui s'affrontent aujourd'hui au Tchad. (AFP)

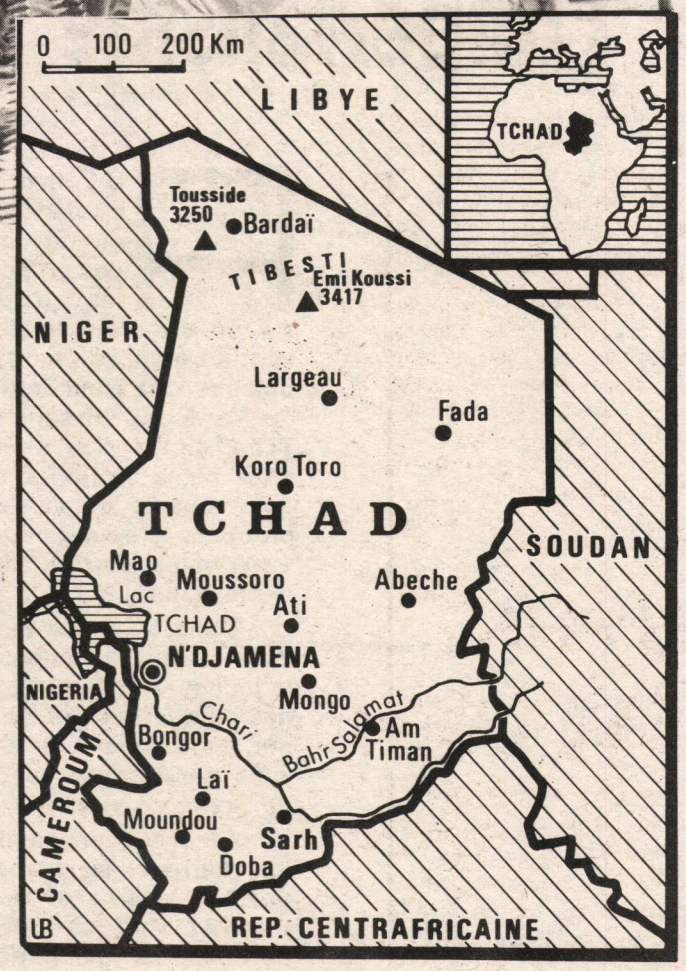

Cette fois, sans qu'il soit possible de savoir précisément ce qui se passe dans le pays, les combats semblent être la conséquence de la tentative des FAN de Hissène Habré de s'assurer de nouvelles positions militaires dans le pays, aux dépens des FAP de Goukouni Oueddei. En tout cas, c'en est fini de la trêve précaire qui régnait depuis novembre 1979. A la suite de laborieuses négociations et de la médiation des représentants du gouvernement français, un « gouvernement d'union nationale » avait été mis sur pied, qui comprenait des représentants des onze tendances et où siégeaient ensemble aussi bien Hissène Habré que Goukouni Oueddei ou Kamougué. Mais cela n'empêchait pas les différentes fractions armées de camper sur leurs positions, prêtes à s'affronter de nouveau.

En principe, ce gouvernement « d'union nationale » devait préparer le rétablissement d'un Etat unifié et la tenue d'élections générales dans un délai de 18 mois, ainsi que le départ des troupes françaises, fortes de 1 100 hommes, qui continuent de stationner dans le pays. Car officiellement les dirigeants français sont « neutres » au Tchad, et ne justifient la présence de leurs troupes que par la nécessité de protéger les ressortissants français, d'aider à la réconciliation nationale, ou d'empêcher l'intervention de... la Libye ! Officiellement, la position de Giscard d'Estaing semble être aujourd'hui qu'il faut « laisser les Tchadiens se mettre d'accord entre eux », ne pas intervenir et laisser les troupes françaises, sur le terrain, observer une neutralité totale.

Mais ces déclarations ne suffisent pas à ôter à Giscard, et au gouvernement français en général, leur responsabilité dans la situation qui est celle du Tchad aujourd'hui, avec ses terribles conséquences pour la population civile.

Le fait que, pendant des années, l'armée française ait maintenu envers et contre tout un régime refusé par tous, celui de Tombalbaye, a été pour beaucoup dans l'éclatement actuel du pays. Le gouvernement français n'a cessé cette politique que parce qu'elle se révélait inefficace et incapable d'empêcher l'écroulement de ce régime. Il a alors recherché, parmi les tendances armées s'opposant à Tombalbaye, sur laquelle s'appuyer. Pendant toute une période, après le passage au pouvoir de Malloum, c'est la tendance de Hissène Habré qui eut les faveurs du gouvernement français.

Aujourd'hui celui-ci proclame bien haut sa « neutralité » et ses bonnes intentions, sans d'ailleurs qu'il soit possible de dire si l'armée française n'appuie pas en sous-main l'une des tendances qui s'affrontent. Mais, même si elle n'intervient effectivement pas, cela veut dire tout simplement que le gouvernement français ne sait sans doute pas trop, des onze tendances qui s'affrontent, laquelle est la plus à même de s'imposer et de remettre en place un pouvoir stable à N'Djamena. D'autre part, dans les conditions présentes, l'appui français à l'une de ces tendances pourrait sans doute aller contre l'effet recherché, en faisant contre elle l'unité de toutes les autres tendances.

En fait, lorsque le gouvernement français affirme qu'il espère le rétablissement d'un pouvoir stable et unique au Tchad, ce n'est évidemment pas des intérêts du peuple tchadien qu'il se préoccupe, mais de ceux de l'impérialisme français : c'est de rétablir des conditions dans lesquelles il pourra maintenir la présence française « normale », c'est-à-dire l'exploitation du pays par les trusts français, notamment les trusts cotonniers.

André FRYS

Verdict contre les insurgés de Gafsa : 15 condamnations à mort !

15 condamnations à mort, 5 condamnations aux travaux forcés à perpétuité : tel est le verdict de la Cour de sûreté de l'Etat de Tunis contre des insurgés de Gafsa.

Ainsi, le gouvernement tunisien a choisi de frapper vite et fort, pour faire un exemple. Un exemple à la dimension de la peur que lui a inspirée le soulèvement populaire de Gafsa. Car le jugement de Gafsa est bien avant tout un geste politique, une parodie de justice destinée à frapper l'opinion publique.

Tout dans ce procès a été révoltant : tribunal d'exception composé de juges nommés par Bourguiba et s'affirmant parsans, a priori, de la peine de mort pour les insurgés, instruction bâclée en moins d'un mois, avocats commis d'office, dossiers inaccessibles la veille encore du procès, etc. Pendant leur incarcération, les détenus ont subi toutes sortes de sévices : mains attachées en permanence derrière le dos, nourriture réduite à deux bols d'eau chaude et un morceau de pain, isolement total sans même le droit de visite des familles, obscurité, et même tortures.

Actuellement deux cents autres détenus attendent dans les mêmes conditions de passer devant cette mascarade de justice, le régime ayant préféré les présenter par petits groupes afin de mieux accréditer la fable de la poignée d'individus animés par Khadafi.

Il ne faut pas laisser faire les assassinats qui se préparent. Il faut sauver de la mort les insurgés de Gafsa.

Guy FICHET

Mali

Les étudiants se dressent contre la dictature

Au Mali, le gouvernement de Moussa Traoré mène une répression féroce contre les mouvements de protestation d'étudiants.

Abdoul Karim Camara, étudiant malien de 22 ans, dirigeant d'un syndicat étudiant clandestin, qui s'était rendu à la police de Bamako parce que sa mère avait été prise en otage, a été assassiné après avoir été sauvagement torturé. Le même jour, une étudiante de 20 ans, Ryoko Konyaté, secrétaire générale du comité scolaire du lycée de Bamako, a été violée par des policiers ; on craint qu'elle soit décédée. Enfin, on est sans nouvelles de plusieurs professeurs et étudiants qui ont été arrêtés après une manifestation pacifique qui a eu lieu le 9 mars.

Depuis cette date, plus de 200 élèves et une vingtaine de professeurs sont en prison et plusieurs y ont été torturés à l'électricité ou soumis au supplice de la baignoire. Depuis leurs arrestations, les jeunes scolarisés n'ont cessé de manifester, pour obtenir la libération de leurs camarades, jusqu'à la porte de Moussa Traoré, malgré la présence de policiers et de parachutistes.

Il y a quelques mois, une manifestation d'élèves qui s'opposaient à la sélection que voulait instaurer le régime pour l'entrée dans les grandes écoles était sauvagement réprimée : il y eut 15 morts et 300 arrestations.

Le Mali est un pays pauvre. Déjà désertique, il a été gravement touché par les sécheresses de ces dernières années. Mais le manque de pluie n'explique pas tout.

Si le Mali a eu un déficit céréalier estimé à 200 000 tonnes l'année dernière, ce n'est pas seulement dû aux caprices du ciel, mais bien à la politique de l'impérialisme qui, par Moussa Traoré interposé, impose aux paysans la culture de l'arachide et du coton, au détriment des ressources vivrières maliennes. Les affaires de la CFDT (Compagnie Française des Textiles) qui achète le coton se portent bien, mais c'est la famine pour la population.

Dans ces conditions, malgré la répression sanglante, il n'est pas dit que Moussa Traoré puisse maintenir encore longtemps son régime. Les derniers événements semblent confirmer en tout cas qu'il est privé de tout soutien populaire et ne se survit que grâce à l'armée. C'est ainsi que la manifestation organisée par le chef de l'Etat pour soutenir son régime n'a regroupé que 200 personnes, le samedi 22 mars — alors qu'il avait promis que la journée serait chômée et payée pour les manifestants !

Joëlle GERARD

Afrique du Sud

Il faut sauver James Mangé !

Condamné à mort pour « haute trahison », un jeune Noir de 24 ans, James Mangé, va sans doute être rejugé au mois de mai prochain en Afrique du Sud.

De l'aveu même de l'accusation, aucun fait ne lui a été reproché. Le seul tort de James Mangé, et il est grand au pays de l'Apartheid, c'est d'avoir voulu en finir avec le régime raciste et d'avoir milité contre lui. A leur procès, lui et ses camarades l'ont dit et répété avec force. C'est parce que James Mangé ne veut pas baisser la tête que le gouvernement de Prétoria avait rendu dans un premier temps une sentence de mort.

Aujourd'hui, il semble vouloir faire un geste en ouvrant un second procès. Les protestations doivent se renforcer. Il faut contraindre le gouvernement sud-africain à revenir sur la condamnation à la peine capitale de James Mangé, et à le libérer

G.F.

Egypte

Sadate fidèle ami du chah... et de l'impérialisme

L'ex-chah d'Iran a, pour l'instant du moins, trouvé un nouveau refuge : il a quitté le Panama pour Le Caire. « **Simple amitié** », dit Sadate, le président égyptien, son hôte. « **Le chah restera en Egypte en permanence** », ajoute-t-il pour bien préciser qu'il sait ce qu'il fait...

Ainsi donc, il s'est trouvé un homme, et pas n'importe lequel, pour accepter l'ex-dictateur iranien. Pourtant celui-ci brûle les doigts. Les Etats-Unis s'en sont aperçus, qui payent encore l'appui qu'ils lui ont accordé, par l'affaire des otages de leur ambassade à Téhéran. Le Panama lui-même, qui ne peut pourtant refuser grand-chose aux USA, était bien embarrassé par l'imminence d'une demande d'extradition officielle du chah de la part du gouvernement iranien.

L'invitation « amicale » de Sadate vient à point. Elle arrange tout le monde et, bien sûr, avant tout les Etats-Unis qui ne savaient comment se débarrasser d'un ex-protégé, dangereux à garder sur le territoire américain, impossible à faire accepter par d'autres gouvernements, et difficile à laisser tomber purement et simplement.

Peut-être même ne sont-ils pas étrangers à la décision de Sadate ? Trouver une solution est sans aucun doute une des préoccupations premières de Carter à l'heure actuelle. L'affaire des otages est peut-être celle sur laquelle il joue sa réélection à la présidence des Etats-Unis. C'est en tout cas celle qui marque la campagne électorale en cours.

C'est pourquoi la décision de Sadate, inspirée ou non par les USA, a une portée qui dépasse de beaucoup le simple geste « d'amitié » ou de solidarité entre hommes du même monde.

Elle marque l'attachement de Sadate au camp impérialiste d'une façon spectaculaire. Et un attachement d'autant plus net que cette décision ne peut guère lui rapporter que des inconvénients, tant dans ses rapports avec les autres pays musulmans que sur le plan interne. Sadate ne peut ignorer que la quasi-totalité du monde musulman se range derrière l'Iran dans sa demande d'extradition de l'ancien monarque. Déjà, ce lundi 24 mars, des manifestations importantes ont eu lieu en Iran contre le président égyptien. En Egypte même, la présence de l'ancien souverain sur le territoire ne peut que fournir des arguments supplémentaires à une opposition qui n'en manque pas par ailleurs, et tout particulièrement aux nationalistes musulmans.

Mais il faut croire que Sadate estime avoir encore plus besoin du soutien des Etats-Unis que de l'opinion des gouvernements et des peuples du Moyen-Orient, puisqu'il n'a pas hésité à prendre ces risques.

Peut-être en attend-il en retour quelques contreparties politiques, militaires ou économiques ? Cela est fort probable.

En tout cas, Sadate a réussi l'opération qu'il souhaitait : saisir l'occasion d'apparaître comme l'un des plus fidèles parmi les fidèles de l'impérialisme américain au Moyen-Orient.

Alain MARQUET

Sadate en personne accueille le chah à l'aéroport du Caire : un geste « d'amitié » envers l'ex-dictateur, mais aussi un geste de fidélité à Washington.

Israël

Grève générale à Hébron

A la décision prise par le gouvernement israélien de créer deux institutions religieuses à Hébron en Cisjordanie, la population palestinienne de la ville a répondu par la grève générale mardi 25 mars. Le maire d'Hébron a demandé à la population de cesser toute relation avec les Israéliens. De plus, le conseil municipal a rappelé qu'il démissionnerait dès que la décision israélienne serait appliquée. La grève devrait s'étendre à d'autres villes de Cisjordanie, et notamment à Naplouse.

A quelques semaines de la rencontre entre Israël et l'Egypte, sous la houlette des USA, Begin affirme par ce geste qu'il n'est pas près de céder sur les revendications des Palestiniens. Il dit, avant même la réunion, qu'il ne lâchera pas sur ce problème des territoires occupés, problème qui est au centre des discussions. Car si la décision d'implanter deux écoles religieuses a un sens, c'est bien celui de réaffirmer une nouvelle fois que les territoires palestiniens occupés font partie pour Begin de la « terre d'Israël ».

Dans le fond, malgré les déclarations officielles, cela n'est pas pour déplaire aux dirigeants des USA, car Begin prouve qu'il est prêt à mener une politique de force vis-à-vis au moins d'une partie du monde arabe. Une façon de montrer aux USA qu'à l'heure actuelle, dans la situation agitée que connaît le monde arabe, ils peuvent compter, si besoin était, sur Israël.

Cette politique rencontre l'hostilité totale de la population palestinienne ainsi que d'une forte opposition pacifiste en Israël même. Au sein du gouvernement, la décision d'implanter les deux écoles religieuses n'a été adoptée que par neuf ministres ; deux autres se sont abstenus, dont celui des Cultes, et six ont voté contre, dont le ministre de la Défense.

Devant cette désunion au sein même du gouvernement, nombre d'observateurs évoquent la possibilité d'élections anticipées. Celles-ci ne sont pas exclues Mais la politique que mène Befin est identique à celle suivie, depuis des années, par les dirigeants, notamment « travaillistes », qui l'ont précédé à la tête de l'Etat d'Israël, une politique de force à l'égard des Palestiniens.

Marie-Claude SOLLAC

Espagne

Succès électoral du catalanisme

Après les élections du 20 mars pour un premier Parlement régional de Catalogne, il y a deux grands perdants : les « centristes », partisans du Premier ministre Suarez, et les socialistes du PSC (Parti Socialiste Catalan, version catalane du Parti Socialiste Ouvrier Espagnol). Une partie des voix de ces deux partis se sont déplacées vers le Parti Nationaliste Catalan de Pujol, qui devient ainsi la première force politique en Catalogne, place qu'occupait depuis juin 1977 le PSC.

Le vote a donc été nationaliste, comme au Pays basque il y a quelques semaines, et au bénéfice des nationalistes de droite ou modérés. Les nationalistes radicaux de la liste BEAN-NE n'obtiennent en effet aucun siège. Seul le PSUC (Parti Socialiste Unifié de Catalogne, la branche catalane du PCE) maintient ses positions, et les renforce même légèrement.

Quant à la Gauche Républicaine de Catalogne, l'ERC, elle devient, avec 14 sièges, l'arbitre en quelque sorte du jeu parlementaire. L'ERC n'est autre que l'ancienne organisation de Macia et Companys, qui détint le pouvoir dans la Généralité de Catalogne au temps de la guerre civile. C'est, en quelque sorte, le parti traditionnel de la fraction nationaliste de la bourgeoisie catalane. Elle peut être considérée comme un parti de droite, avec un langage un peu plus nationaliste que la « Convergence Démocratique » de Pujol, mais foncièrement anticommuniste.

Pujol, le vainqueur de cette journée, va procéder à l'étude des différentes possibilités parlementaires. Et, comme il écarte d'emblée tout compromis avec le PSUC, il ne lui reste que deux possibilités : soit s'allier avec les socialistes pour former un gouvernement de centre-gauche, soit s'allier avec l'Union du Centre (le parti de Suarez) et l'ERC pour former une coalition de centre-droit. Cette dernière possibilité apparaît la plus vraisemblable, compte tenu de la politique droitière que Pujol entend mener. Il vient de rappeler qu'il n'a rien promis pendant la campagne électorale et qu'il s'est limité à affirmer que, si l'on travaille, on se sauve et que, si l'on passe son temps à protester, on s'enfonce.

Pour l'instant, la principale conclusion de cette consultation est que la bourgeoisie, les partisans de l'ordre, parviennent en Catalogne aussi, un fief traditionnel des partis de gauche, à occuper le devant de la scène politique. Le pourcentage d'abstention a été semblable à ce qu'il a été dans les consultations précédentes, mais il semble que cette fois la droite ait voté davantage, et que la gauche ait grossi le nombre des abstentionnistes. Selon les estimations, les centres des villes auraient plus voté que les banlieues ouvrières. Ce fait n'a pas joué contre le PSUC, dont l'électorat se montre sûr et discipliné, mais plutôt contre le PSC et l'extrême-gauche, qui n'obtient, alors qu'elle se présentait unie, que la moitié des voix qu'elle avait obtenues précédemment, en ordre dispersé. La politique de l'extrême-gauche, qui a fait durant la campagne électorale une certaine surenchère nationaliste, n'a donc pas payé.

Dans ces conditions, bien que cette consultation ait été un échec pour le propre parti du Premier ministre espagnol, Suarez, ses résultats ne devraient guère causer de souci à celui-ci, contrairement à ce qu'affirme en France une partie de la presse. En effet les dirigeants espagnols craignaient surtout que ces élections ne donnent la majorité à la gauche et que la Catalogne soit finalement dirigée par une coalition PSC-PSUC. En fait, la Catalogne sera dirigée par des partis nationalistes modérés, qui ne créeront sans doute guère de problèmes au pouvoir central, avec lequel ils sont prêts à collaborer, au contraire de ce que Suarez peut craindre au Pays basque.

Gabriel CATALA

A Barcelone les électeurs se félicitent du succès de la « Convergencia democratica de Cataluna » de Pujol.

LES SIEGES DANS LA NOUVELLE ASSEMBLEE REGIONALE CATALANE

PSC (Parti Socialiste)	33
PSUC (Parti Communiste)	25
PSA (Parti Socialiste Andalou)	2
ERC (Esquerra - Gauche Républicaine)	14
CDC (Convergence Démocratique - Pujol)	43
UC (Union du Centre - Suarez)	18
Total	135

EN BREF... EN BREF...

FOOTBALL ITALIEN : 13 JOUEURS SUR LA TOUCHE !

Rien ne va plus depuis le dimanche 23 mars dans les stades italiens. C'est en prison que 12 footballeurs, et non des moindres, ainsi qu'un de leurs dirigeants, vont devoir poursuivre leur entraînement.

Ils sont accusés d'escroquerie pour avoir trempé dans des trafics clandestins visant à orienter les résultats sportifs. L'affaire remonte au début du mois, avec la plainte déposée par deux commerçants romains qui accusaient 27 joueurs d'avoir touché de l'argent pour perdre... et d'avoir finalement gagné !

Les joueurs auraient ainsi faussé non seulement les résultats du championnat, mais surtout ceux du « totocalcio », système de paris sur ces résultats, qui est l'équivalent italien du PMU français.

Ainsi, tout comme les courses de chevaux en France, le football et le « totocalcio » fournissent les moyens de drainer vers les caisses de l'Etat des milliards chaque dimanche. Quant aux paris clandestins, surnommés le « totonero » (toto noir), ils sont également florissants.

Le coup de filet de la police italienne, préparé en grand secret puis opéré de façon spectaculaire sur les stades du dimanche, a fait scandale et a occupé la Une, sur sept colonnes, de tous les journaux.

Du coup, c'est à peine si la presse a prêté attention à une autre crise qui a éclaté depuis quelques jours : la crise gouvernementale !

Autre genre de sport, où les paris aussi sont plutôt hasardeux... mais qui n'intéresse guère que le milieu très restreint des politiciens italiens.

PINOCHET, PERSONA NON GRATA

Pinochet qui, jusqu'à présent, n'avait guère osé s'aventurer hors du Chili, s'est finalement résolu, à l'instar de tout chef d'Etat, à entreprendre une tournée publicitaire dans des îles du Pacifique et à Hong-Kong.

A Manille, où il devait séjourner plusieurs jours, le président Marcos n'a **« pu »** le recevoir **« étant retenu hors de Manille pour une raison urgente nécessitant toute son attention ».** Aucun rapport, paraît-il, avec les protestations qui s'étaient élevées dans l'île...

A Nandi, aux îles Fidji, il n'a pu aller plus loin que l'aéroport, où l'attendaient des manifestants. Devant l'hostilité rencontrée, Pinochet a préféré rentrer chez lui.

Au cas où Pinochet se demanderait s'il est indésirable ou non, il est fixé.

PAS FUEL !

Des milliers de tonnes de fuel se sont répandues sur des côtes de Bretagne à la suite du naufrage du **Tanio.** Mais personne ne sait qui va payer les réparations, car identifier le propriétaire du navire relève maintenant du jeu de piste le plus ardu.

Lors de sa construction, le **Tanio,** appartenait à une société du groupe Worms. Mais il fut affecté à une société malgache à capitaux français, puis vendu à une société panaméenne dans laquelle le groupe Worms avait une participation, de telle sorte qu'il naviguait sous pavillon panaméen.

Mais l'histoire serait encore trop limpide si elle s'arrêtait là. En 1975-1976, le **Tanio** fut pris en leasing par une nouvelle société liée elle aussi au groupe Worms, qui le loua à une société panaméenne, qui le lui reloua, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il soit loué à une autre société malgache, qui le reloua à la société panaméenne qui était liée par une charte à Elf-Allemagne.

Mais si vous soupçonnez Elf d'être pour quelque chose dans le naufrage du **Tanio,** vous avez encore perdu, car lors de son dernier et funeste voyage, le **Tanio** avait été loué par Elf à la société Péninsular and Oriental, qui l'avait rempli de fuel chez Mobil en Allemagne et destinait ce fuel à la société italienne Agip.

De toute façon, ce sont les Bretons qui sont maintenant propriétaires de la cargaison. Propriétaires incontestés ! Personne ne revendique plus ni l'épave, ni le fuel, ni surtout la facture des dégâts à payer !

A Tregastel, manifestation contre les différentes vagues de marée noire.

IXTOC... OU INTOX ?

La plus grande pollution pétrolière qui se soit jamais produite vient d'être enrayée : le puits Ixtoc 1, qui déversait son pétrole depuis le 3 juin 1979 dans le golfe du Mexique, vient d'être colmaté.

Ce puits de pétrole « off-shore », foré en pleine mer, avait alors explosé et pris feu. Au bout de quelques jours, une nappe de pétrole épaisse par endroits de 3 m recouvrait au large du Mexique une superficie de 600 km sur 100 km : le dixième de la surface de la France. Près de 500 000 t de pétrole déversées au total ont anéanti dans cette zone la faune et la flore. Des centaines de kilomètres de côtes ont été souillés. Et neuf mois après, il reste encore une nappe de pétrole d'une surface évaluée entre 400 km² et 1 000 km².

On nous parle de facture pétrolière. En voilà une, que les grandes compagnies pétrolières font payer à toute la société.

LE BALAI OU DU BALAI

Un cadre de Carrefour à Bourges, M. Gabriel Lucas, délégué syndical CGC, ne faisait plus l'affaire pour la direction, qui lui « offrit » deux solutions : démissionner immédiatement en partant avec 15 millions d'AF, ou accepter la rétrogradation.

Chose inhabituelle, M. Lucas choisit la deuxième solution. **« J'ai eu une minute pour décider. J'ai trouvé ce chantage tellement écœurant que je me suis dit : prends la seconde solution, on va s'amuser, on va voir comment ils vont agir. »**

C'est ainsi qu'il s'est retrouvé manutentionnaire et chauffeur-livreur à..: 12.000 F par mois.

La direction a fait ces jours derniers une petite marche arrière : elle offrirait un autre travail. Et pour cause ! Cette situation pourrait donner des idées aux autres ouvriers, par exemple celle de réclamer un alignement sur les salaires les plus hauts...

UN CHEMIN DE FER NOMME DESIR

Voilà longtemps qu'il est question d'une liaison ferroviaire Ermont-Invalides, dans la région parisienne. A première vue, la chose serait aisément réalisable. Il suffisait, en effet, pour une partie du trajet, de réutiliser des voies ferrées existant déjà. Notamment dans les 16e et 17e arrondissements de Paris, la ligne de raccordement Champs-de-Mars-Petite Ceinture, inutilisée depuis l'Exposition de 1900. Le ministre des Transports s'apprêtait donc à faire du neuf avec du vieux et à passer à peu de frais pour un artisan décidé du développement des transports dans la région parisienne.

Mais... mais... Chirac, maire de Paris, ainsi que les élus UDF du 16e arrondissement et les élus RPR du 17e arrondissement viennent d'émettre un « avis défavorable » au projet.

Les riverains de cette ligne à ciel ouvert ne sont pas décidés à la voir mettre en service sans que tous les moyens soient mis en œuvre pour éviter les nuisances et en particulier le bruit que feraient sous leurs fenêtres, de 5 h du matin à minuit, les rames circulant à une cadence d'une toutes les trois minutes aux heures de pointe. On les comprend. Et plus que d'autres, sans doute, ces résidents du 16e et du 17e, dont pas mal de bons bourgeois, ont trouvé l'oreille de Chirac.

La solution serait simple, à vrai dire : il suffirait de couvrir les voies pour les isoler. Seulement, elle est coûteuse. Et ni la ville de Paris, ni la région Ile-de-France, ni la SNCF, ni l'Etat ne veulent donner un sou !

Alors, ça attendra... et peu importe que le nombre d'usagers intéressés par la mise en service de cette ligne soit évalué à un million et demi environ.

DEMOCRATIE FRANÇAISE

Stoléru, le secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés, a célébré à sa façon la journée mondiale contre le racisme organisée par l'ONU, le 21 mars. Il a reçu deux couples dits « mixtes » qui se mariaient ce jour-là : un Sénégalais qui épousait une Française, et un Portugais qui épousait aussi une Française. Il leur a même offert un service à petit déjeuner en porcelaine. La France, ce n'est pas l'Afrique du Sud !

Pourtant, à Marseille, un étudiant marocain en est à sa seconde demande pour épouser une Française — la première faite à l'été 1979, la seconde au début 1980. Sa compagne, infirmière dans un hôpital de Marseille, est mère d'une fillette de deux ans, qu'il a reconnue, et enceinte d'un second enfant.

Mais l'autorisation ne vient pas, pire même, l'étudiant marocain est menacé d'expulsion pour avoir porté sur lui des affiches dénonçant la répression au Maroc, et avoir participé à une lutte pour l'amélioration du logement en cité universitaire. Il a été, par ailleurs, responsable de l'UNEM (Union nationale des étudiants du Maroc en France).

Alors, non Stoléru et ses collègues du ministère de l'Intérieur ne sont pas racistes ! Ils sont seulement intolérants, et pas mariés... avec les étrangers qui croient pouvoir exercer en France, comme tout citoyen, certains droits démocratiques.

IRAN

Khomeiny, acclamé par le peuple iranien unanime lors de son accession au pouvoir, s'apprête-t-il à resserrer la discipline contre ceux qui ne sont pas totalement à sa botte ? (AFP)

La gauche iranienne victime de la répression

A propos de l'attitude du nouveau régime iranien à l'égard des organisations de gauche du pays, nous publions ci-dessous des extraits d'un communiqué du « Comité de solidarité avec le mouvement démocratique et révolutionnaire iranien », qui dénonce notamment la répression dont sont victimes les organisations des « Modjahédins » et des « guérilleros Fedaïs ».

« Les organisations des Modjahédins du Peuple d'Iran (OMPI) et les Guérilleros Fedaïs du Peuple d'Iran (OGFPI) (...) sont depuis les lendemains mêmes de la victoire en butte à l'hostilité puis à la répression des nouvelles autorités. Elles ont été en particulier les cibles privilégiées des attaques des groupes de droite, couverts, quand ce n'était pas armés, par certains organes du pouvoir lors de l'offensive générale contre les forces de gauche en août 1979.

Une nouvelle et grave offensive se poursuit depuis début janvier 1980. Elle vise chacune des deux organisations. (...) Ainsi a-t-elle cherché, et réussi, à empêcher, par des attaques multiples et meurtrières la participation aux élections présidentielles de Massoud Radjavi, candidat de l'OMPI, soutenu par les principales organisations progressistes et révolutionnaires (dont l'OGFPI). Elle espérait du même coup sinon éliminer du moins affaiblir de manière décisive l'OMPI ; en cela, elle a non seulement échoué, mais sans doute obtenu le résultat inverse. Plus récemment, elle a frappé les fédaïs dans l'une des régions où ils sont le mieux implantés, celle de Gonbad-é Kavous, assassinant les principaux dirigeants de la minorité turkmène, membres de l'OGFPI, et s'en prenant à l'ensemble de la population.

Dans les deux cas, la responsabilité des miliciens gouvernementaux que sont les Gardiens de la Révolution, « Pasdars », est démontrée de manière irréfutable. Il en est de même des Comités de la Révolution islamique, qui sont les premiers placés sous l'autorité du Conseil de la Révolution. (...)

A la suite de l'insurrection de Bahman 1357 (février 1979), la grande majorité des grands propriétaires fonciers ont pris la fuite et des paysans ont alors récupéré les terres dont ils avaient été progressivement dépossédés pendant leur vie. Les paysans de 400 villages environ, de la région de Torkéman-Sahara, sont entrés en action, juste après la victoire de l'insurrection. Ils ont installé des conseils dans tous les villages et ont pris eux-mêmes en main le contrôle et l'exploitation des terres, qu'ils ont aussitôt mises en production avec exaltation et ardeur.

Les événements des jours derniers à Torkéman-Sahara (Turkmènistan) sont le résultat d'un complot criminel, préparé et mis en œuvre par les grands propriétaires terriens, avec la complicité de leurs agents à la tête du corps des Pasdars (milices islamiques) et aussi avec le soutien des partisans du régime du chah.

Les sympathisants de l'Organisation des Guérilleros Fédaïs du Peuple d'Iran (OGFPI) de la région de Torkéman-Sahara se préparaient depuis des jours à fêter solennellement le premier anniversaire de l'insurrection. (...) La veille de la manifestation, dans la soirée, quatre responsables du Foyer politico-culturel du peuple turkmène : Toumadj, Makhtoum, Vahédi et Djordjani, très respectés de la population turkmène, sont arrêtés clandestinement par des Pasdars. (...)

Le matin du 19 Bahman (8 février), les habitants des villages voisins de la ville de Gonbad se rendent à la ville. Bien que les Pasdars aient barré l'entrée de la ville, une foule de 35 000 à 40 000 personnes assiste à la manifestation. Ouverte solennellement, la manifestation devient rapidement la cible des voyous, des agents des grands propriétaires fonciers et des partisans de Chariat Madari, équipés d'armes à feu et d'armes blanches. Leur attaque fait deux morts et plusieurs blessés. (...) Vers onze heures du matin, 400 jeunes Turkmènes s'installent dans le Foyer politico-culturel du peuple turkmène, pour le protéger du pillage. Leur nombre croît progressivement, ils brandissent des pancartes déclarant : « **Nous demandons la paix** » ; « **Nous dénonçons l'attaque contre la manifestation** » ; « **Nous dénonçons toutes les incitations à la guerre** ». (...)

Le samedi 9 février, à partir de deux heures de l'après-midi, alors que les derniers occupants le quittent, les armes lourdes de l'armée de terre tirent sur le Foyer. La population s'enfuit, puis, face aux tirs des gardiens, organise sa défense. (...)

Lundi 11 février, l'armée entre en scène : les blindés circulent dans la ville et tirent. Les obus et les balles de mitrailleuses détruisent plusieurs bâtiments publics. Cette attaque, commencée à 14 h 30, se poursuit jusqu'à 17 h 30. Le nombre des blessés est extrêmement important et les possibilités de soins sont faibles. (...)

Vendredi 15 février, l'OGFPI est prévenue du transfert des membres du Foyer de Gonbad de la prison d'Evine à la caserne Saltanat Abad. Bani Sadr promet que la vie d'aucun prisonnier ne sera mise en danger.

Lundi 18 février, les quatre dirigeants turkmènes : Toumadj, Makhtoum, Vahédi et Djordjani sont sauvagement assassinés dans la forêt enneigée de Golestan, entre Gonbad et Bodjnord. »

Vers le durcissement du régime ?

A l'occasion de la Nouvelle année persane, l'imam Khomeiny a adressé un certain nombre de messages à la nation.

Il a commencé par un violent réquisitoire contre le « communisme international », **où il déclare entre autres que** « le danger que constitue pour nous les puissances communistes n'est pas moindre que celui qu'engendrent les Etats-Unis » **et que** « nous luttons contre le communisme international avec la même détermination que contre l'impérialisme occidental, le sionisme et Israël ». **Et Khomeiny de condamner très fermement l'occupation brutale de l'Afghanistan par** « les pillards de l'Est ».

Mais Khomeiny a aussi exposé les « treize commandements » **qui devraient marquer la politique future du régime iranien. Commandements qui consistent en des menaces sur les libertés.**

Les grèves seraient purement et simplement interdites et les grévistes jugés comme « contre-révolutionnaires ». L'enseignement serait totalement islamisé, menace à peine dissimulée en direction des enseignants de gauche, marxistes ou socialisants. La presse serait mise au pas sous prétexte que « les journalistes ne devraient pas profiter de leur liberté pour comploter ». **Khomeiny demande aussi au président de la République de** « réprimer vigoureusement » **les actes d'indiscipline, à quelque niveau que ce soit de l'appareil d'Etat.**

Ces déclarations surviennent quelques jours après que Khomeiny ait annoncé l'amnistie pour de nombreux collaborateurs de l'ancien régime du chah, exceptés ceux qui ont directement participé à la répression et aux tortures d'opposants. L'imam envisage de libérer assez rapidement des centaines d'entre eux, et même de réhabiliter près de 40 000 agents de l'ex-SAVAK (police politique du chah) parmi les moins compromis, afin de les réintégrer éventuellement dans l'administration de la République islamique.

Que signifient au juste les menaces proférées et les mesures annoncées ? Il est difficile de le dire.

Khomeiny est, et reste, le chef incontesté en lequel se reconnaît la grande majorité des paysans et des travailleurs iraniens. Il demeure celui qui symbolise leur lutte pour la dignité, d'abord contre le régime exécré de l'ex-chah, ensuite contre l'impérialisme américain qui ne se résigne toujours pas à lâcher définitivement la partie. Et jusqu'à présent, Khomeiny n'a certainement rien perdu de son pouvoir de mobiliser les masses populaires, comme il a su le faire à maintes reprises dans le passé.

Jusqu'à maintenant, à des degrés divers selon les périodes, le régime de Khomeiny s'est accommodé des grèves de travailleurs des raffineries de pétrole ou d'autres secteurs, des occupations de terres par les paysans, d'une certaine liberté de presse et d'organisation syndicale et politique, pour la gauche en particulier. Malgré ses idées et ses choix profondément réactionnaires, Khomeiny s'est appuyé sur des initiatives diverses, quand il ne les a pas suscitées, et les a laissées se développer quand elles le servaient.

Cela dit, ses déclarations, qui vont dans le sens d'un durcissement général de l'ordre et de la discipline pour de nombreuses catégories sociales, aussi bien que les mesures visant à la réutilisation d'une partie de l'ancien personnel de l'appareil d'Etat du chah, annoncent la couleur de ce que Khomeiny pourrait faire à plus ou moins longue échéance.

On sait à quelle école et de quelle manière les fonctionnaires et les policiers de l'ex-régime impérial ont été formés. Que Khomeiny pense qu'il pourrait en avoir usage à l'avenir est un indice — à vrai dire peu étonnant — du type de régime qu'il peut mettre en place.

Stéphane HENIN

—La lutte des travailleurs turcs—

A Clermont-Ferrand, grève de la faim pour obtenir la carte de séjour

Depuis mercredi 5 mars, onze ouvriers turcs, venus clandestinement en France, font la grève de la faim.

Installés dans les locaux d'un centre catholique, en pleine ville, ils veulent obtenir la régularisation de leur situation.

Ils sont entrés en France dès 1973, les plus nouveaux en 1978. Des petits patrons du bâtiment, des paysagistes et des pépiniéristes les ont embauchés au noir, à des conditions inimaginables : payés nettement en dessous du SMIC, sans aucun papier, ni bulletin de salaire, ni déclaration à la Sécurité sociale, ils n'ont ni carte de séjour, ni carte de travail.

Le voyage pour venir en France leur a coûté environ 50 000 livres turques ; ils sont payés de 10 à 12 F de l'heure, soit, dans le bâtiment, 1 500 F par mois !

Et ils sont logés par des aigrefins, dans des chambres-taudis aux lits superposés ; à raison de trois personnes par pièce, cela fait des loyers de 600 F !

Aussitôt connue la décision de ces travailleurs de faire la grève de la faim, un collectif de soutien s'est constitué, comprenant la plupart des organisations de gauche et d'extrême-gauche représentées à Clermont-Ferrand... à l'exclusion du PCF et de la CGT, qui ont refusé de s'associer à ce mouvement, en reprochant à la CFDT, présente dans le collectif, de « refuser l'unité » !

Une conférence de presse, deux manifestations rassemblant près d'un millier de personnes, des distributions de tracts et des articles dans la presse régionale ont fait prendre conscience à la population de la gravité du problème.

Le préfet de la région Auvergne a accepté, sans doute devant la mobilisation due à cette affaire, une délégation du collectif, ce qui est plutôt rare.

Mais aucune solution concrète n'est en vue. Le ministre de l'Intérieur et Stoléru ont donné des ordres pour refuser d'accorder les papiers nécessaires, au plan local.

Le mardi 25 mars, une manifestation a eu lieu à la direction départementale du travail et de l'emploi. Une centaine de personnes ont envahi les locaux, qu'ils ont occupés pendant plus de deux heures. Le préfet a envoyé les flics pour les déloger.

A l'heure où nous écrivons, les travailleurs turcs, malgré la faiblesse et la fatigue de trois semaines de grève de la faim, restent bien déterminés à tenir jusqu'au bout de leurs forces pour obtenir leur carte de séjour.

Un recul partiel de Stoléru

Le scandale des ouvriers turcs travaillant clandestinement pour des salaires de misère et avec des horaires de douze heures à quinze heures par jour, principalement dans la confection parisienne, a éclaté à la suite d'un reportage à la télévision. Parallèlement, les travailleurs se sont organisés ; certains, à Paris, à Clermont-Ferrand, ont fait de longues grèves de la faim.

A la suite de toutes ces actions, et devant le scandale, le secrétaire d'Etat aux Travailleurs immigrés, Stoléru, a accepté de régulariser la situation des travailleurs turcs clandestins et fait ouvrir dès le 14 mars un bureau pour que les ouvriers concernés puissent y déposer leur dossier.

Seulement, il n'était pas question pour lui de régulariser tous les cas. Il y a mis de nombreuses restrictions : il fallait que les ouvriers aient un emploi légal et qu'ils soient entrés en France avant le 1er juillet 1976. Autrement dit, bien des ouvriers turcs risquaient de se voir expulsés et, après avoir été victimes des patrons, de l'être des autorités.

Mais les ouvriers turcs ont boycotté durant quelques jours les bureaux de Stoléru, puis ils s'y sont rendus, mais par groupes de 50 à 80 environ, n'acceptant pas que des cas individuels soient disjoints. Mille trois cents travailleurs dans la région parisienne auraient ainsi demandé une régularisation de leur situation.

Devant ce climat, Stoléru a finalement, dans une lettre du 20 mars, renoncé à la date limite du 1er juillet 1976, disant toutefois qu'il fallait « justifier d'un minimum d'ancienneté et de séjour en France et de travail dans la confection parisienne ». **Mais il continue à réclamer avant tout un** « contrat de travail », **même s'il accepte d'assouplir un peu certaines clauses, qui en principe interdisent l'embauche de travailleurs immigrés quand la situation de l'emploi est trop mauvaise.**

Bref, il s'agit d'un recul de Stoléru, mais limité. Les travailleurs turcs ne sauraient avoir d'autre espoir qu'en maintenant leur unité et leur lutte.

On remarquera une fois de plus que si les travailleurs sont inquiétés, si on leur demande aujourd'hui un contrat de travail, en revanche, les patrons responsables, eux, de pratiques illégales, ne sont pas inquiétés.

A. V.

Interview de deux délégués des travailleurs de la confection parisienne

« Qu'avez-vous obtenu jusqu'à présent ?

— Avec notre dernière rencontre avec Stoléru, nous avons obtenu de meilleurs résultats, par exemple au sujet du seuil du 1er juillet 1976 : maintenant, ceux qui sont rentrés plus tard en France — en 1977, 1978 ou même en 1980 — ont des possibilités de régularisation. Cependant, nous avons peu de garanties. Dans la lettre qu'il nous a envoyée, Stoléru utilise des termes très élastiques.

— Quels problèmes avez-vous rencontrés ?

— Le grand problème reste celui des contrats de travail. Il est évident que tout le monde n'en trouvera pas facilement un. Cependant, même s'il n'y a que 1.000 ou 2.000 camarades qui arrivent à régulariser leur situation, ce sera déjà une victoire, bien que partielle.

Bien sûr, pendant notre lutte, nous avons rencontré beaucoup de difficultés. Un certain nombre de nos camarades ont été licenciés et la plupart d'entre nous avaient des problèmes financiers, mais nous essayons de les résoudre grâce à la solidarité entre nous.

— Qu'avez-vous retiré de votre mouvement ?

— Même si nous n'avons obtenu que des satisfactions partielles, nous n'aurions rien pu obtenir si nous n'avions pas lutté.

La lutte a aussi été menée démocratiquement. Nous avons élu des délégués, et certains, qui n'appliquaient pas les décisions prises collectivement, ont même été révoqués. ▪

Les étudiants contre le barrage à

Après la manifestation des étudiants à Paris le vendredi 14 mars, contre les mesures qui visent à rendre plus difficile l'accès des étudiants étrangers à l'université, la lutte continue dans un certain nombre de facultés. Rappelons que ces mesures ont pour but de diminuer le nombre des étudiants — et donc de réaliser des économies.

Un tract du comité de grève de Jussieu précise à ce sujet quelques-unes des diverses mesures prévues par les lois Bonnet, Stoléru et la circulaire Imbert :

— exigence d'une préinscription auprès des services culturels de l'ambassade de France dans les pays concernés (dernier délai le 15 février de l'année précédant les études) ; encore faut-il que « l'avis motivé du conseiller culturel » **(sic) soit favorable (consultation du fichier d'opposition) !**

— blocage sur un compte bancaire d'une somme allant de 9 000 à 15 000 francs, condition nécessaire pour l'obtention d'un visa ;

— suppression de l'examen spécial d'entrée à l'université pour les étrangers (cet examen ouvre toujours les portes des facultés aux Français non bacheliers) ;

— répartition arbitraire des étudiants étrangers dans les universités ; ce n'est donc pas l'étudiant qui choisit sa faculté ;

— instauration de quotas fixant a priori **le nombre d'étudiants étrangers à l'université (chaque président choisit son propre quota ; Paris VI : 8 %).**

Bien des étudiants dénoncent la politique raciste du gouvernement français. S'agit-il de cela ? Giscard et ses ministres cherchent actuellement à faire des économies sur tout, sur tout ce qui est « service public » du moins. De même qu'ils suppriment des classes dans l'enseignement primaire, ils veulent réduire le nombre des étudiants inscrits dans les facultés, le nombre des étudiants français comme celui des étudiants étrangers. Et, pour les uns pour comme les autres, les barrages divers s'accumulent, d'année en année.

● **A PARIS**

Ça continue

A la faculté de Jussieu à Paris, la grève a débuté le jeudi 13 mars et a touché plusieurs milliers d'étudiants à tour de rôle.

Les assemblées générales regroupent chaque jour 300 à 400 étudiants environ. Des comités de grève ont été élus et des commissions de travail se sont formées pour étudier de près la circulaire Imbert, recenser sur la faculté les étudiants étrangers qui sont touchés par ces lois, organiser l'information de tous les étudiants et s'occuper des liens avec les autres facultés. Après la manifestation de l'ensemble des facultés parisiennes du vendredi 14 mars, Jussieu (où le président de l'université a été retenu dans la nuit de jeudi à vendredi et où deux manifestations de quelques centaines d'étudiants ont été organisées) et Censier sont encore touchés par la grève.

● **MARSEILLE**

Mobilisation contre une expulsion

Un étudiant de nationalité marocaine, Miloudi Wadih, de la faculté des sciences de Marseille, est convoqué devant une commission d'expulsion mardi 25 mars.

La préfecture lui avait déjà notifié un refus de séjour en juillet 1979. Ce refus a été annulé par le tribunal administratif en novembre 1979. Le ministère public ne s'était même pas dérangé lors du jugement. Wadih reçut alors le 26 février dernier un avis pour comparaître devant la commission d'expulsion.

Le motif officiel est « **troubles à l'ordre public** ». En fait, on lui reproche d'être un militant syndical actif de l'UNEM, Union nationale des étudiants marocains. Le préfet lui reproche d'avoir participé, avec une centaine d'autres étudiants, à une occupation du CROUS, Centre régional des œuvres universitaires, en 1978, pour demander des chambres en cité universitaire pour les étudiants étrangers.

A la faculté Saint-Charles, de nombreux étudiants se sont prononcés contre cette expulsion, ainsi que les enseignants et le personnel de l'université. Une pétition a déjà recueilli 2 000 signatures. Des prises de parole ont été organisées dans l'enceinte de la faculté.

Une grève largement suivie des enseignants du supérieur a eu lieu le mardi 25 mars. Et une manifestation des étudiants et enseignants s'est rendue à la préfecture de région pour y apporter la pétition.

Correspondant local

Instituteurs : la pause ?

La lutte des instituteurs contre les suppressions de classes s'est atténuée à la veille des vacances scolaires de Pâques. Dans la région parisienne, le travail a repris dans la plupart des écoles, malgré la journée de grève prévue par une partie du Syndicat National des Instituteurs (le SNI-PEGC) et par le Syndicat Général de l'Education Nationale (SGEN) le jeudi 27 mars. Mais la reprise ne signifie pas nécessairement la fin de la lutte. Car bien des instituteurs envisagent de reprendre à la rentrée. D'autre part, de nombreuses écoles restent occupées par les parents.

Les parents d'élèves de l'école maternelle Balzac, à Nanterre, barrent la rue et distribuent des tracts à la population — et occupent les locaux scolaires — pour protester contre les réductions d'effectifs chez les enseignants.

● **VAL D'OISE :**

L'inspecteur d'académie en retenue

Vendredi 21 mars, Perdereau, l'inspecteur d'académie du Val-d'Oise, devait planter un arbre dans un CES d'Herblay. Nous avons donc décidé d'aller lui donner un petit coup de main. Avec nos banderoles, nous nous sommes retrouvés à plusieurs centaines. L'arbre était déjà planté, mais notre oiseau était toujours là : il participait à une réunion sur la toxicomanie. Il faut dire que Perdereau est un sacré sapeur mais, quand il nous a vus, il n'avait pas tellement envie de nous voir. Il a fallu que nous forcions quelque peu le passage. Bien entendu, on ne peut pas être trop nombreux dans une salle. Mais c'est justement ce que nous étions venus lui dire : pas plus de 25 élèves par classe, pas de fermetures de classes. On a bien cru que Perdereau allait disparaître peu élégamment par une fenêtre, mais nous étions là et nous avons pu pendant plus d'une heure lui dire tout ce que nous pensions de lui et de la politique scolaire d'austérité de son gouvernement.

En fin de compte, nous avons obtenu une audience pour le lendemain, au nom de la Coordination des assemblées générales de grévistes du Val-d'Oise.

Correspondant LO

● **GENNEVILLIERS :**

Des parents continuent

A Gennevilliers, la grève des instituteurs a été largement suivie. Il faut dire que l'administration a prévu de supprimer 23 classes, dont 8 en maternelle, c'est-à-dire quasiment une classe par école maternelle.

La grève a démarré dès le lundi 17 mars et aussitôt les parents d'élèves ont exprimé leur solidarité. Ils se sont organisés et, à la maternelle Lurçat par exemple, dix-sept parents ont accepté de s'arrêter une journée pour garder les enfants, en solidarité avec les instituteurs.

Depuis le lundi 24 mars, la classe a repris, mais plusieurs parents continuent l'occupation symbolique du bureau de la directrice pour protester contre les fermetures de classes.

Correspondant LO

● **MAISON-ALFORT :**

Une grève vivante et démocratique

A Maison-Alfort, nous avons fait grève une semaine, avant et après les vingt-quatre heures décidées pour le mardi 18 mars par le SNI du Val-de-Marne, parce que nous voulions marquer notre colère devant l'inaction du syndicat et aller plus loin que ce qu'il proposait.

Le jeudi 20 mars, nous étions aussi nombreux que le mardi à l'assemblée générale des grévistes, mais cette fois pas sous l'égide du SNI !

Du coup, un certain nombre d'associations de parents d'élèves de la fédération Cornec ont convoqué une assemblée générale des parents sur toute la commune. Une centaine de parents étaient présents et ont exprimé leur sympathie, proposant pétitions et occupations d'écoles.

Maintenant, nous avons repris le travail mais, pour nous, ce n'est pas fini. Nous continuerons à nous voir, pour resserrer les liens créés dans la grève et poursuivre la lutte.

Correspondant LO

● **VAL-D'OISE :**

Suspension de la grève mais rendez-vous est pris

A Argenteuil et dans les autres localités du département, la grève a été suspendue et la reprise du travail effectuée le mardi 25 mars.

C'est une assemblée générale des grévistes du Val-d'Oise qui a pris cette décision. Un camarade a alors signalé que, si aujourd'hui nous étions capables de prendre une décision collective de reprise du travail, il espérait que demain une coordination serait capable de décider l'entrée en grève à nouveau de tous les instituteurs du département. Il a été applaudi.

Correspondant LO

l'entrée des facultés

● **GRENOBLE :**

"Nous partîmes 300, mais par un prompt renfort..."

A Grenoble, la lutte contre la loi Bonnet et le décret Imbert est bien partie !

Jeudi 20 mars, une cinquantaine d'étudiants entament une grève de la faim contre la politique du gouvernement à l'égard des étudiants étrangers.

Vendredi 21 mars, une assemblée générale de 1 200 étudiants décide la grève et appelle au boycott de l'examen de langue française auquel le gouvernement astreint les étudiants étrangers. 218 étudiants devaient passer cet examen, à Grenoble, le lundi suivant.

Nous nous retrouvons environ trois cents devant le centre d'examen et établissons un barrage de chaque côté de la rue. Les flics sont au rendez-vous, bien sûr. Ils nous repoussent puis chargent matraque en main. Quelques étudiants sont arrêtés, mais relâchés immédiatement après contrôle d'identité. Ensuite, c'est la partie de cache-cache avec les flics, qui font la course aux manifestants jusqu'au campus, distant d'au moins deux kilomètres. Là, les étudiants décident d'aller faire sortir ceux qui ne sont pas encore dans le coup. A trois cents, décidés et enthousiastes, aux cris de **« Français, étrangers : solidarité »**, nous passons dans les amphis de sciences, lettres, droit, etc. Finalement, nous nous retrouvons à 3 000 et nous tenons une assemblée générale. L'enthousiasme est à son comble. Les slogans fusent : **« Non au racisme »**, **« Français, étrangers : solidarité »**, **« Campus en grève »**.

La grève est revotée à main levée, à l'unanimité. A 14 heures, une nouvelle assemblée générale se tient, encore plus nombreuse. Il est décidé à main levée :

— l'appel à la grève totale sur le campus et à la constitution de comités de grève par fac, formant un comité central de grève ;

— le principe d'une manifestation mercredi 26 mars, en associant le plus d'organisations syndicales et politiques possible ;

— l'occupation immédiate du bâtiment administratif de sciences.

Le mouvement ne fait que commencer.

Correspondant LO

● **MARSEILLE :**

Une mobilisation rarement atteinte

Mardi 11 mars, une grève de l'enseignement secondaire et technique a été appelée par les syndicats dans l'académie des Bouches-du-Rhône.

Ils voulaient protester contre des mesures administratives (abaissement de notes pédagogiques) qui ont frappé certains professeurs l'année dernière. Ils protestaient également contre la décision de fermeture d'un établissement par l'inspection académique, à la suite de l'occupation de cet établissement par les enseignants et les parents. Ceux-ci refusent depuis plusieurs mois la mutation autoritaire d'une enseignante, par ailleurs militante syndicale.

Une autre raison de la grève était le recul au 11 juillet de la date de fin d'année scolaire, ce qui fait 11 jours de travail supplémentaires.

Une manifestation rassemblant 4 000 enseignants s'est déroulée à Aix-en-Provence. Les manifestants ont bloqué les entrées de l'autoroute.

Le mouvement de grève nationale du jeudi 20 mars a été suivi à 80 % d'après les syndicats. Une manifestation a rassemblé à Marseille plusieurs centaines d'enseignants et d'élèves de lycées et de LEP.

Par ailleurs, la grève de l'enseignement privé du lendemain a été largement suivie. C'est la première fois, au moins dans certains établissements, qu'une grève a été autant suivie.

LA HAGUE : L'USINE DE RET

PLUS GRANDE POUBEL

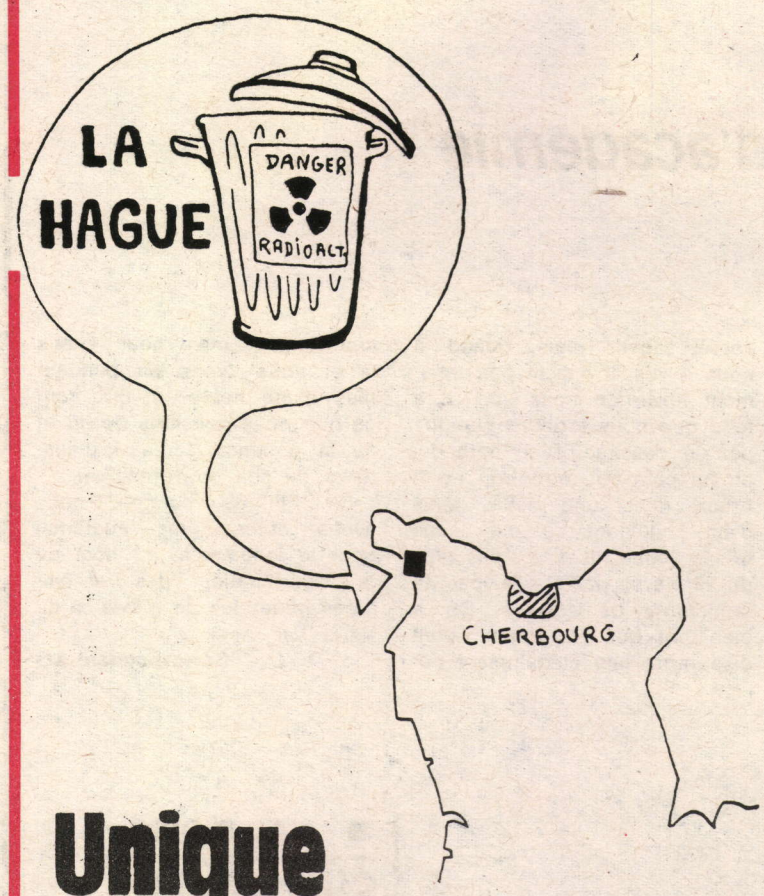

Unique en son genre

La Hague est pratiquement la seule usine de retraitement fonctionnant de manière industrielle dans le monde.

L'usine de Windscale, en Grande-Bretagne, a été arrêtée en 1973 à la suite d'un grave incident. Elle a redémarré depuis, mais au ralenti. Une décision de Carter, en 1977, a suspendu l'activité des usines américaines. Les usines allemandes (Karlsruhe) ou japonaises (Tokaimura, construite par Saint-Gobain), n'ont qu'un faible rendement.

L'usine de La Hague a commencé par traiter les combustibles de la filière « graphite-gaz » des premières centrales nucléaires. Ce type de retraitement est à peu près au point.

Mais depuis 1976 sont arrivés aussi les combustibles de la filière dite « à eau ordinaire », la plus courante désormais. Les combustibles sont beaucoup plus irradiés et leur retraitement est extrêmement délicat. A cela s'ajoute la dégradation des installations, qui se corrodent très vite.

Tout cela fait que l'usine de La Hague n'a pu traiter que 113 tonnes de déchets de la filière « eau ordinaire » en trois ans, alors qu'il était prévu qu'elle en traite 150 tonnes par an à partir de 1978, et que sa capacité théorique est de 400 tonnes par an !

Comme le retraitement ne se fait pas, les stocks de combustibles en attente s'accroissent et la COGEMA prévoit trois ou quatre nouvelles piscines de stockage, d'une capacité de 2.000 tonnes chacune.

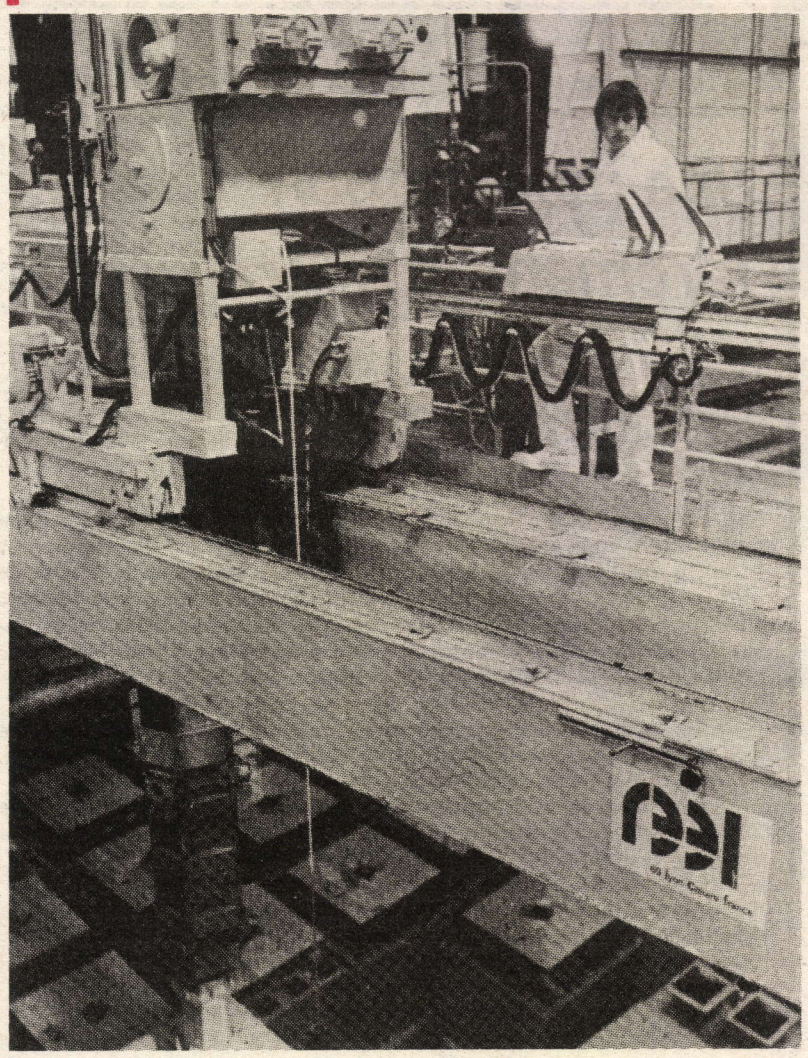

Opération sur une piscine de stockage.

Les dangers que fait courir la société capitaliste en construisant des centrales nucléaires à l'échelle industrielle, sont énormes. Mais en matière de dangers, le problème le plus grave est celui des déchets radio-actifs. Pour leur évacuation, leur transport, leur retraitement ou leur stockage, aucune solution satisfaisante ne semble avoir été donnée. Les spécialistes s'accordent à le reconnaître.

Ces substances ne peuvent pas être éliminées. Et, selon leur nature, elles peuvent ne perdre leur radio-activité qu'au terme de dizaines, de centaines, de dizaines de milliers d'années.

A défaut de pouvoir supprimer cette radio-activité, il faut l'empêcher d'irradier au de contaminer. Il faut isoler les substances radio-actives dans des caisses de béton ou de plomb. Une partie de ces substances, le plutonium, entre autres, est retraité afin de pouvoir servir à nouveau, au terme d'un transport et d'opérations qui sont dangereuses. Mais pour le reste des déchets, pour les ordures nucléaires, il faut leur trouver une poubelle, une décharge publique.

En France, pour le retraitement et le stockage des déchets, on a l'usine de La Hague, dans la presqu'île du Cotentin. C'est jusqu'à présent la plus grande usine mondiale de retraitement des combustibles nucléaires, construite par le Commissariat à l'Energie Atomique et exploitée par la COGEMA (Compagnie générale des matières nucléaires). La Hague est quasiment devenue la poubelle atomique du monde.

Ses responsables se vantent d'être à la pointe de la technologie mondiale du retraitement. C'est peut-être vrai. Mais cette technologie ne permet pas, à l'heure actuelle, d'assurer une production sans risques pour les travailleurs et l'environnement. Et cela, d'autant moins que les impératifs de rentabilité imposent le bricolage et l'improvisation, comme dans n'importe quelle usine « normale ».

Parce que les incidents sont en apparence moins nombreux et moins graves à La Hague que dans les autres usines de retraitement, le gouvernement et la COGEMA, qui gère La Hague, voudraient multiplier les activités de l'usine par quatre dans les cinq ans à venir.

La Hague est un maillon essentiel dans la chaîne du nucléaire en France. C'est notamment de La Hague que dépend la production de plutonium nécessaire aux surgénérateurs Super-Phénix, futures pièces maîtresses du « tout-nucléaire », qui doit prétendument assurer l'indépendance énergétique du pays.

Alors, malgré les incertitudes, les responsables gouvernementaux « prennent le pari », comme ils disent, un pari qui engage d'abord les 1.300 travailleurs de l'usine et au moins plusieurs dizaines de milliers d'habitants de la région.

A La Hague, en quelques années, s'accumuleront des centaines puis des milliers de tonnes de combustibles irradiés.

Ces combustibles qu'on n'arrive pas à retraiter au même rythme qu'on les produit, ces déchets qu'on stocke sans avoir trouvé le moyen d'éliminer définitivement leur radio-activité, représentent une menace. Une menace pour aujourd'hui, mais aussi une menace pour les générations futures auxquelles on s'apprête à léguer en héritage des milliers de tonnes de matériaux qui, pour la plupart, resteront radio-actifs pendant encore des centaines d'années.

La filière des profits

L'usine de La Hague dépend de la COGEMA. La COGEMA est une filiale à 100 % du Commissariat à l'Energie Atomique (organisme d'Etat). Elle assure la production, l'enrichissement et la commercialisation de l'uranium et le retraitement des combustibles.

Les industries privées sont associées à la COGEMA dans un grand nombre de ses filiales (exploitation des mines d'uranium, société d'ingéniérie). Elles profitent aussi largement de ses activités et assurent notamment la fourniture des produits chimiques, le transport des combustibles et le stockage des déchets.

La COGEMA profite du monopole de fait qu'elle détient pour quelques années. Dans les contrats, estimés à 12 milliards de francs, qu'elle a récemment passés avec 30 sociétés de 6 pays, elle ne s'engage ni sur une date, ni sur un coût. Pour le retraitement de 5.000 à 6.000 tonnes de combustibles, les clients devront payer ce que coûtera le retraitement, quel qu'en soit le montant, plus une marge bénéficiaire garantie (qui serait de 25 %). Ce sont eux qui devront financer la mise en place de l'unité de production qui retraitera leurs déchets — unité que la COGEMA aurait de toutes façons dû démarrer !

Les multiples problèmes que pose l'extension de l'usine n'arrêtent pas la COGEMA. La direction affirme (cité par **L'Expansion**) : **« Ce qui paie, c'est d'avoir de la suite dans les idées, malgré les difficultés, sans se remettre toujours en question ».**

Ça paye pour la COGEMA. Mais c'est toute une région qui risque de payer très cher son souci de rentabilité.

TRAITEMENT

LE ATOMIQUE DU MONDE

Des risques nombreux

Le premier danger vient du transport. Les combustibles irradiés sont acheminés dans des conteneurs de plomb appelés « châteaux », par rail, route ou mer, estimés parfaitement sûrs par la Cogema. Ils empruntent donc les mêmes voies que les transports ordinaires !

Le deuxième danger vient du stockage en piscine de ces combustibles de haute activité avant le retraitement. Car la contamination de l'eau de ces piscines comporte, entre autres, le risque de contamination de la nappe phréatique, en cas d'infiltration.

Au cours du retraitement, l'usine effectue dans l'air et dans la mer des rejets radio-actifs qui sont aussi objets d'inquiétude. L'usine rejette pratiquement en continu des gaz rares, que la Cogema s'avoue incapable de retenir et de récupérer. Par ailleurs, les eaux usées sont rejetées par une canalisation qui aboutit dans le fort courant du Raz Blanchard, qui dilue les produits radio-actifs. L'ennui, c'est que cette canalisation s'est cassée plus de trente fois avant d'être refaite. En janvier dernier, deux fuites ont été constatées coup sur coup. Après l'une d'elles, un contrôle de routine effectué dans les eaux de l'anse des Moulinets révélait un taux de radioactivité artificielle anormalement élevé de certaines algues.

Enfin, le problème le plus grave est le stockage des déchets qui restent après le retraitement. Ils sont stockés dans des fûts de béton enterrés ou laissés à l'air libre, ou bien dans des cuves en acier inoxydable bétonnées. Dans celles-ci, sont conservés les déchets de haute activité, qui devront être refroidis et agités continuellement pendant des centaines d'années, sous peine d'un échauffement aux conséquences catastrophiques.

La Cogema répond que ce système de stockage n'est que provisoire et qu'il existe une solution : la vitrification. Seulement, pour l'instant, le procédé n'est pas au point pour de grandes quantités. En attendant, faute de mieux, les déchets continuent à se multiplier. Le béton et les divers matériaux s'altèrent. Le SCPRI (Service central de protection contre les rayonnements ionisants (ministère de la Santé) a relevé en août 1978 une radio-activité élevée dans le ruisseau, la Sainte-Hélène, qui prend sa source sous le cimetière des déchets.

Certes, toutes les doses relevées restent faibles et leur effet controversé par les scientifiques. Mais ce qui est sûr, c'est que le taux de radioactivité artificielle de la région de La Hague est supérieur aux autres régions, et il continue d'augmenter.

C'est eux qui le disent

En 1977, la direction signait et publiait le rapport d'un « Comité d'hygiène et sécurité élargi. » Entre autres on pouvait y lire :

— « La corrosion des gaines de ventilation et leur charge croissante en contamination est inquiétante dans certains secteurs. »

— « De nombreuses zones ne sont plus contrôlées *(par le service de protection contre les radiations)* de manière efficace. »

— « Les effectifs sont juste suffisants pour une activité normale. »

— « Des volumes importants de déchets *(radio-actifs)* stationnent en permanence dans des zones non prévues à cet effet. »

Une brochure du ministère de l'Industrie relevait 9 incidents pour l'année 1978, parmi lesquels :

1er mars 1978 : « Incident de contamination par de l'oxyde de plutonium, dû à la porosité d'un soufflet de pince. Le matériel incriminé a été remplacé par du neuf. »

2 mai 1978 : « Fuite de liquides radio-actifs sur une canalisation. La fuite a lieu dans un local où aucune personne n'était présente. Après pompage, remise en état du joint mal serré. »

6 juin 1978 : « Au cours d'une opération de nettoyage d'un filtre dans une boîte à gants, le mauvais état d'un gant a entraîné une légère contamination des quatre personnes présentes. »

10 novembre 1978 : « Transport d'une bougie filtrante contenant du plutonium, conditionnée dans trois enveloppes en vinyl. Les trois enveloppes sont détériorées. Les ateliers traversés et huit travailleurs sont contaminés. »

Les travailleurs aux premières loges

A La Hague, les dangers d'irradiation et de contamination sont présents partout. Le travail sur matériaux nucléaires se fait à l'abri d'écrans protecteurs : murs de bétons très épais, murs de plomb, écrans d'eau (les piscines), vêtements étanches, masques à gaz...

Toutes ces précautions n'empêchent pas les travailleurs d'être régulièrement touchés (de 1970 à 1974 : 907 personnes contaminées).

La Décontamination est le service où il y a le plus de travailleurs irradiés. Les décontamineurs interviennent avec des moyens variés, qui vont du coton imbibé de solvant au marteau-piqueur et à la lance à incendie.

Ils doivent, avec les mécanos ou les électriciens chargés des réparations, travailler sur des installations dont le démontage n'a souvent pas été prévu, dans des endroits difficilement accessibles. Par exemple, protégés par une paroi de plomb, ils manipulent à l'aide d'un jeu de glaces des outils qui contournent la paroi protectrice. Pour une opération normalement simple, ils peuvent passer des heures dans ces conditions.

Dans les secteurs appelés « labos-chauds », le travail se fait au travers de « boîtes à gants » isolantes. Seul le gant isole du matériau radioactif. Un gant percé d'un minuscule trou, et c'est la contamination. Cela arrive régulièrement.

Dans la partie « 907 » du nouvel atelier HAO, pointe de la technologie nucléaire française, les gaines de combustible irradié, après cisaillage, doivent être amenées automatiquement d'une piscine jusqu'à un silo. Mais les automatismes ne fonctionnent pas toujours. Et c'est alors avec des gaffes que les travailleurs doivent les pousser.

Bricolage et rafistolage font bon ménage avec la « technique de pointe ».

Face à face gardes mobiles et manifestants contre le Pacific Fisher (fils Klein)

La population inquiète

Dans la presqu'île de La Hague, pas industrialisée, l'usine de retraitement fut plutôt bien accueillie. Il faut dire que les responsables de l'usine à l'époque avaient pris bien soin de n'informer personne : au début, il a même été dit qu'il s'agissait d'une usine d'électroménager !

Mais petit à petit, au travers des actions des groupes écologiques et de la CFDT, d'autres informations perçaient le mur du silence. Plus le temps avançait, et plus la population avait le sentiment d'avoir été bluffée.

A l'annonce du projet d'extension, au début de l'année 1979, une opposition notable de la population s'est manifestée : en mars 1979, une candidate aux élections cantonales a mené toute sa campagne contre l'extension et obtenu 45 % des voix au deuxième tour. Des référendums ont été organisés par certaines municipalités sur ce projet : sur la moitié des électeurs inscrits qui y ont participé, 80 à 90 % se sont prononcés contre.

Par ailleurs, une partie de la population était touchée directement par l'activité de l'usine : les pêcheurs ont eu de plus en plus de mal à vendre leur poisson sur place, par exemple.

Et puis, il y eut les manifestations de Cherbourg à l'arrivée du **Pacific Fisher** et du **Pacific Swan**, bateaux transportant les combustibles en provenance du Japon. Entretemps, l'Etat avait sorti son plan particulier d'intervention — version édulcorée du plan Orsec-Rad en cas d'accident, puisque ce dernier est secret pour raisons militaires. Mais ce plan a plutôt attisé la colère : pourquoi un plan, s'il n'y a pas de danger ? Et s'il y a un réel danger, suffirait-il, comme le prévoit le plan, d'évacuer la population à deux kilomètres à la ronde, et au-delà d'inciter chacun à rester jusqu'à cinq kilomètres enfermé chez soi ?

Quel bel avenir nous réserve la COGEMA !

EURODIF A PIERRELATTE FAIRE PAYER LES REJETS ?

Un conflit a éclaté entre la municipalité de Pierrelatte et le Conseil général de la Drôme d'une part, la société Eurodif d'autre part, au sujet des eaux chaudes rejetées par l'usine.

Actuellement, l'usine d'enrichissement d'uranium rejette ses eaux chaudes, après refroidissement. Aussi la municipalité de Pierrelatte a-t-elle pensé que cette eau à 80° pourrait être utilisée pour chauffer 2.000 logements, ainsi que 50 hectares de serres destinées à des horticulteurs et des maraîchers. Elle estime d'autre part que la présence d'Eurodif à Pierrelatte comporte suffisamment d'inconvénients pour la population pour qu'elle ait droit à quelques compensations.

La société Eurodif est favorable à ce projet, mais à condition de faire payer 1 centime la thermie à la municipalité, qui comptait bien obtenir cette eau chaude gratuitement. Eurodif ne l'entend pas de cette oreille et son P-DG a déclaré : **« J'estime qu'il serait malsain, par principe, de fournir une eau gratuite ».**

La seule chose que les responsables lâchent gratis, d'Eurodif ou autres centrales nucléaires, ce sont les fuites radio-actives !

dans les entreprises...

CHAUSSON (Gennevilliers)

Avertissement à la direction

A 20 h, le lundi 24 mars, l'équipe du soir a débrayé à la Peinture CV (la chaîne CV monte les J9 Peugeot).

Au départ, le débrayage n'était prévu que pour une heure. Mais il y avait tellement de revendications et le temps a passé si vite qu'au bout du compte on a laissé les pistolets jusqu'à la fin du poste à 23 h 10. Entre-temps, nous avions eu la visite du directeur de la CV qui a tenu à claironner qu'il se moquait de nos revendications. On se demande bien alors ce qu'il venait faire là à une heure si tardive, d'autant que d'après certains, il se promenait en pyjama sous son imperméable...

Le lendemain, mardi, nous avons décidé de continuer la grève tant que la direction ne donnait pas de réponse positive. Le moins qu'on puisse dire, c'est que jamais on n'avait vu les directeurs se mettre ainsi en quatre pour nous : toute l'après-midi, on les a vus défiler dans l'atelier pour nous faire des propositions, plus ou moins malhonnêtes il est vrai : depuis la récupération des heures de grève le samedi jusqu'au paiement des heures du mardi (pas de celles du lundi, quand même !) en passant par la promesse d'étudier chaque cas individuel pour les salaires. Nous avons eu droit à quelques perles, du genre *« Vous vous enfoncez, moi je suis un ancien militant CGC, je sais de quoi je parle ! »* de la part d'un directeur. Eclat de rire général. Un camarade lui a répondu que si nous, on s'enfonçait, lui, il s'enfonçait avec nous...

La soirée du mardi n'a pas été triste : les chefs de l'équipe du matin tentant de faire tourner la chaîne tout seuls, ça faisait du spectacle gratuit et permanent. Après 14 h 30 de travail, ils sont finalement partis, non sans se faire traiter de feignants par les grévistes hilares...

Mercredi, comme nous étions toujours seuls en grève (l'équipe du matin n'avait toujours pas cessé le travail), nous avons décidé tous ensemble de suspendre le mouvement, bien que la direction n'ait rien cédé. De toutes façons, nous avons marqué le coup : en pleine période de lancement du nouveau J9, la chaîne CV était pleine de trous, à tel point que sur le tronçon qui suit la Peinture, à la Mécanique, le travail a commencé avec deux heures de retard le mercredi matin, et la production n'est pas près de revenir à la normale.

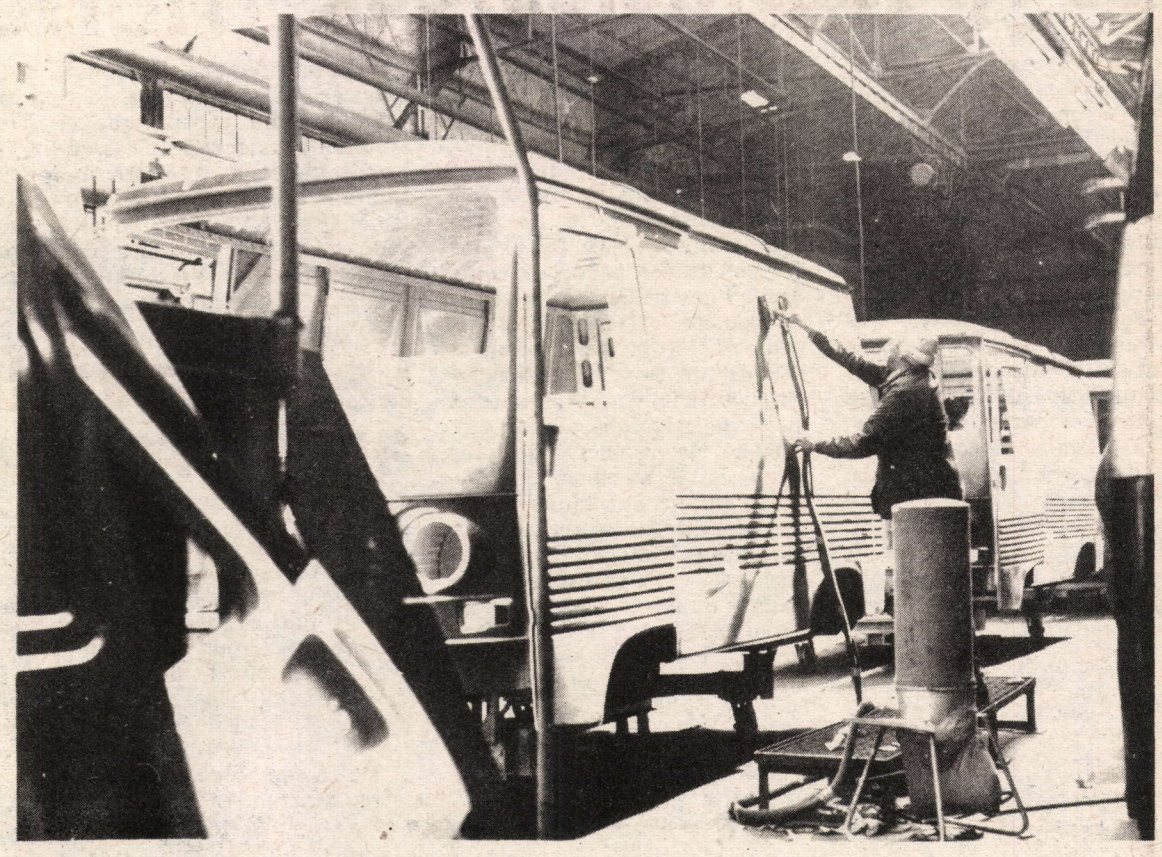

Un sérieux avertissement à la direction !

Correspondant LO

HISPANO (Bois-Colombes)

La direction veut licencier un militant

Depuis des années, 1975 exactement, les avertissements se sont mis à pleuvoir sur un militant d'extrême-gauche dans l'usine. Tous les prétextes étaient bons. En cinq années, il a eu cinq avertissements et une mise à pied. Le dernier avertissement est tombé vendredi 21 mars. La direction entamait dès ce jour une procédure de licenciement et faisait enlever son carton de pointage le soir même.

Le prétexte invoqué par la direction paraissait incroyable : 27 minutes de retard dans la mise en route du travail après avoir pointé ! Ce serait là un motif de licenciement...

Le lundi matin, toute l'usine était mise au courant de ce qui se tramait par un tract distribué par un groupe de travailleurs.

Le jour même, les syndicats CGT et CFDT ont fait connaître leur opposition au licenciement et se sont réunis en intersyndicale. Le lendemain matin, ces syndicats, plus FO, ont appelé l'ensemble du personnel à une demi-heure de débrayage de 10 h à 10 h 30 pendant l'entrevue de la direction et du travailleur menacé. Débrayage relativement bien suivi.

Les syndicats entendaient bien se contenter de cette demi-heure symbolique. Les travailleurs en grève ne l'entendaient pas de cette oreille. Toute la journée de mardi, ils n'ont pas cessé d'aller voir les syndicats, et en particulier la CGT, pour l'amener à les écouter et à faire une action dure, jusqu'au maintien du militant dans l'entreprise.

Les syndicats se sont fait tirer l'oreille. La CGT a organisé pour la forme un sondage de l'ensemble du personnel pour savoir ce qu'elle devait faire. Tous les ateliers ont répondu pour une grève déterminée sans attendre car jeudi 27, le licenciement est rendu effectif.

Mercredi, dès le matin, l'atmosphère est chaude. Des représentants de plusieurs ateliers vont voir les délégués, exigent le respect du sondage et la grève pour la défense d'un travailleur menacé de licenciement.

A l'heure où nous écrivons, personne n'a baissé les bras, et rien n'est joué.

Correspondant LO

EGF (Paris)

Haute tension à l'EGF

Mardi 26 mars nous étions appelés à une demi-journée de grève par l'intersyndicale de Paris et à une manifestation de rue pour protester contre les projets de loi Tranchant (qui voudrait réduire les fonds versés par EDF aux œuvres sociales) et Voisin (qui voudrait restreindre le droit de grève à EDF), pour les 35 heures et l'augmentation des salaires. Nous nous sommes retrouvés à plusieurs milliers devant le centre de Condorcet (Paris 9e) et nous avons manifesté ensuite dans les rues de Paris jusqu'à 13 heures.

Le cortège était animé et joyeux et les slogans hostiles aux députés Voisin et Tranchant fusaient aux quatre coins du cortège : **« Tranchant, Voisin, Barre, Giscard, y'en a marre ! »** etc. Au CDT à Cornillons (St-Denis), Charonne ou Issy-les-Moulineaux, la grève a également été très suivie. Même si tous n'étaient pas à la manifestation, aucune équipe de CDT n'est sortie sur le chantier, ce qui ne s'était pas vu depuis quelque temps. L'appel des cinq syndicats a évidemment joué un rôle, mais la volonté de lutter et la combativité étaient bien là.

Au centre de Grenelle (Paris 15e), la plupart des services étaient désertés le matin et chez les ouvriers les tournées de travail sont restées sur les tables. Il n'y avait d'ailleurs personne pour distribuer le travail : la maîtrise était gréviste à 100 % ! Et quand nous sommes revenus au travail sur le coup de 14 h 30, nous n'avions vraiment pas le cœur à l'ouvrage : bon nombre d'entre nous ont préféré attendre sagement l'heure de la sortie... le temps de récupérer des émotions du matin.

Correspondant LO

RHONE-POULENC (Vitry)

Les maniaques du stylo

La direction de Rhône-Poulenc Vitry a proposé cette année de donner tous les ponts chômés et payés, mais à la condition que tous les syndicats sans exception signent avec elle un protocole d'accord. Ce que tous les syndicats acceptèrent, sauf la section FO animée par des militants de Lutte Ouvrière.

Si la direction veut accorder les ponts, qu'elle le fasse : mais qu'a-t-elle besoin pour cela de la signature des syndicats !

Aussitôt la CGT — qui prétend mener en ce moment une politique « de lutte de classe » (et deux responsables de la CGT viennent d'être sanctionnés par la direction pour avoir diffusé **L'Humanité-Dimanche** à l'intérieur de l'entreprise) mais s'était empressée de se précipiter sur son stylo à l'appel de la direction — accusait **« les révolutionnaires de FO de faire bloc avec la direction pour s'opposer aux revendications ».** Et elle écrivait : **« Le libéralisme Rhône-Poulenc + Bergeron avance ! Ils n'ont même plus besoin de la CFT ! ».** Comme quoi à défaut de principes, à la CGT il y a des traditions : et celle de la calomnie n'est pas près de s'éteindre.

Mais la direction qui restait avec son chantage sur les bras n'avait pas le sourire non plus. Et finalement, elle a tout de même cédé tous les ponts chômés et payés.

A l'heure où nous écrivons, nous ne savons pas si les signataires de l'accord ont avalé leur stylo.

Correspondant LO

Des attaques antigrève du patronat et du gouvernement

Ces dernières semaines, à plusieurs reprises, patronat et gouvernement ont mené, directement ou indirectement, des attaques antigrève, notamment par des actions devant les tribunaux.

Le 7 mars dernier, le tribunal d'instance de Lunéville (Meurthe-et-Moselle) condamnait le syndicat CGT de l'usine Trailor de cette ville à rembourser au total 34 millions de centimes à des non-grévistes qui le rendaient responsable de pertes de salaires pendant la grève et l'occupation de l'usine qui s'étaient déroulées en mai-juin 1979.

Le 12 mars, la direction de l'Alsthom-Atlantique faisait savoir qu'elle réclamait, par voie de justice, 592 millions de centimes aux syndicats CGT, CFDT et FO de l'usine de Belfort, au titre des dépenses entraînées par la grève et l'occupation de l'usine en octobre et novembre 1979.

Enfin, trois ouvriers de l'usine d'Usinor à Mardyck (Nord) — dont un délégué CGT — ont été incarcérés, du 17 au 24 mars, à la suite d'une plainte déposée par la direction, pour « voies de fait et tentative d'incendie » au cours de la grève qui avait eu lieu du 4 février au 10 mars.

Les directions d'Air-France, Air-Inter et UTA, quant à elles, ont eu recours aux tribunaux mais cette fois avant la grève, et pour l'en empêcher.

En effet, à la suite de la décision du ministre des Transports, Joël Le Theule, d'autoriser à partir du 1er mars une compagnie privée de charters, EURALAIR, à faire voler trois de ses Boeing 737 avec deux pilotes seulement, et pas de mécanicien, le syndicat des mécaniciens-navigants, le SNOMAC, avait déposé un préavis de grève pour les 12 et 13 mars.

Mais le 11 mars, à la demande des compagnies Air-France, Air-Inter et UTA, le tribunal de grande instance de Créteil, jugeant en référé, a déclaré « illicite » **la grève prévue, et le préavis** « nul et de nul effet ».

Et cette fois, il est bien évident que derrière cette action antigrève des compagnies aériennes — et surtout celle d'Air-France, compagnie nationalisée — il y a l'intervention du ministre des Transports. Il suffit d'ailleurs pour s'en convaincre de se rappeler les déclarations antigrève du ministre lui-même et des membres de la majorité lors de la dernière grève des contrôleurs aériens.

Ainsi, de cette façon, le gouvernement rejoint les patrons dans cette offensive antigrève et antigréviste.

Et si, pour l'instant, le procès intenté par l'Alsthom n'a pas encore été jugé, dans les trois autres cas, les tribunaux ont donc à chaque fois donné tort aux grévistes.

Mais pour que ces jugements antigrève — qu'ils soient préventifs ou à posteriori — soient vraiment dissuasifs, encore faudrait-il que les travailleurs les considèrent comme tels. Et il y a fort à parier qu'il aura été plus facile aux patrons d'en appeler aux juges, et à ceux-ci de trancher en leur faveur, qu'aux uns et aux autres d'imposer leur volonté aux travailleurs, et d'empêcher ces derniers d'avoir recours à la grève, où, quand et comment ils l'estimeront eux-mêmes nécessaire.

● Le jugement contre les mécaniciens-navigants : grève interdite

Les attendus du jugement qui, le 11 mars, déclarait « illicite » la grève des mécaniciens-navigants sont bien significatifs de cette attaque contre les grèves.

Tout d'abord pour décréter la grève « illicite », le juge a mis en avant « l'intérêt des usagers » ce qui permettrait de décréter toute grève « illicite » dans la Fonction publique.

Par ailleurs, dans ses autres attendus, le juge a contesté le bien fondé de la grève. A son avis, les mécaniciens navigants n'avaient pas à se mettre en grève à Air-France, Air-Inter, et UTA car leur revendication (maintien du pilotage à trois, deux pilotes et un mécanicien) ne concernait qu'une petite compagnie privée Euralair, et pas les grandes compagnies qui n'avaient par conséquent pas à satisfaire cette revendication. Mais à ce compte-là, il serait « illicite » par exemple de faire grève dans le cadre d'une journée nationale pour la défense de l'emploi dans toutes les entreprises dont les patrons se déclareraient « non concernés ».

Enfin, le juge a déclaré qu'il ne saurait être parlé de grève de solidarité à propos de la grève à intervenir, **« puisque aucune entreprise de même type ne connaît d'ores et déjà de grève pour le motif indiqué »** !

Mais qu'est ce qu'un juge peut décider de ce qui peut être revendiqué et ce qui ne peut pas l'être, les motifs qui permettent de faire grève et ceux qui ne le permettent pas ?

Le jugement de Créteil constitue un précédent. Il revient à empêcher l'exercice normal du droit de grève.

Pour l'instant, le Syndicat national des mécaniciens-navigants SNOMAC a fait appel. Jugement le 21 mai prochain.

Correspondant LO.

● Air-France hors du coup ?

Dans ses « attendus », le juge de Créteil a repris l'argumentation des compagnies Air-France, Air-Inter et UTA, qui prétendent être « totalement étrangères » au conflit qui oppose les mécaniciens-navigants au ministre des Transports sur le problème du pilotage à deux ou à trois de certains appareils.

Pas impliquées les grandes compagnies ?

Certes la décision d'accepter le pilotage à deux pilotes, sans mécanicien, ne concernait directement que la compagnie Euralair.

Mais les compagnies aériennes sont intéressées à cette décision. Et même si elles n'ont pas d'intérêts financiers directs dans Euralair, elles voient d'un bon œil qu'une brèche soit ouverte (même si c'est dans une petite compagnie marginale) et qu'un pas de plus soit franchi dans la remise en cause du pilotage à trois. Les mécaniciens navigants dont l'emploi est menacé se rappellent qu'Air-France avait tenté d'imposer, il y a seulement deux ans, le pilotage à deux sans mécanicien sur les Boeing 737 qui devaient remplacer les vieilles Caravelle. Seule la grève à l'époque l'avait fait reculer.

En outre, dans un tract du 17 mars, le syndicat des mécaniciens - navigants, le SNOMAC, révèle les liens qui existent entre Euralair et Air-France : **« c'est une équipe de dirigeants d'Air-France qui a accompagné M. Couvelaire le P.D.-G. d'Euralair au mois d'août dernier pour sa commande de dix Boeing 737 chez United... C'est grâce à une garantie d'Air-France de 1.500 heures par machine qu'Euralair a obtenu les financements nécessaires ».** Il y a déjà eu des accords commerciaux avec Euralair, et rien ne garantit qu'il n'y en aura pas de nouveaux.

Alors, pas concernée, pas impliquée, Air-France ? Cette bonne blague !

Correspondant LO.

RENAULT SAINT-OUEN

"Les huissiers hors des usines"

A Renault - Saint-Ouen, un délégué CGT a été sanctionné de cinq jours de mise à pied pour avoir pénétré dans les bureaux de la direction à la tête d'une délégation.

Le jour de la sanction, un rassemblement est organisé devant la porte de l'usine à l'appel de la CGT et de la CFDT. Le délégué sanctionné rentre alors dans l'usine. La direction, comme à son habitude, fait appel à un huissier.

Aussitôt, à plusieurs dizaines, nous nous regroupons autour de lui, aux cris de **« Les huissiers hors des usines ».** Il essaie de se réfugier dans les bureaux de la direction. Mais de plus en plus nombreux, nous l'encadrons et le raccompagnons jusqu'à la rue.

Le lendemain, un nouveau débrayage est organisé contre la sanction et pour nos revendications. Une délégation monte dans la salle de réunion.

Deux minutes après, l'huissier refait son apparition. Après le départ de la délégation, le chef du département renvoie son huissier.

Ne l'ayant pas entendu descendre l'escalier, les délégués font un tour dans la salle à côté et découvrent l'huissier... caché derrière un placard ! Aussitôt avertis, certains d'entre nous remontent.

La direction décide de faire sortir l'huissier de sa cachette et fait appel au gardien chef pour l'escorter ; mais, obligés de traverser la cour, ils tombent sur un os : nous sommes bien décidés, comme la veille, à le reconduire jusque dans la rue.

Malgré la provocation du gardien chef, qui explique à l'huissier que s'il se sent bousculé, il n'a qu'à tomber et il appellera une ambulance, nous l'entourons, les mains dans les poches. Devant notre détermination, la direction cède : l'huissier doit quitter l'enceinte de l'entreprise, escorté par l'ensemble des travailleurs en grève (250 ou 300).

Correspondant LO.

Prime au départ volontaire :

Les patrons payent un peu... pour créer beaucoup de chômage

● L'exemple du gouvernement qui, au lendemain des émeutes de Denain et Longwy en mars 1979, avait lancé l'idée d'une prime de 50.000 F aux travailleurs de la sidérurgie qui accepteraient de partir volontairement, semble avoir fait école.

A Saint-Gobain, Flaminaire, à la Télic (filiale du trust CGE) à Strasbourg, et aujourd'hui à la CGCT (filiale du trust ITT) et chez Massey-Ferguson, les « licenciés vovolontaires » se sont vu — ou se voient — offrir une prime de départ dont le montant varie de 30.000 à 50.000 F.

Ces sommes peuvent paraître importantes. Mais si des patrons proposent ces primes, ce n'est pas, bien sûr, pour faire un cadeau aux travailleurs qu'ils veulent licencier. C'est qu'ils y trouvent, et sûrement plutôt deux fois qu'une, leur compte.

D'abord, ils achètent de cette façon la « paix sociale » et peuvent ainsi mener à bien leur plan de restructuration — et de licenciements — en douceur, en faisant l'économie des réactions de colère des travailleurs et en assurant la continuité de leur production.

Ensuite, les sommes qu'ils engagent pèsent de toute façon bien peu par rapport à leurs profits, et en particulier par rapport aux bénéfices supplémentaires qu'ils escomptent de la restructuration de leur entreprise.

Car il est à remarquer que ce n'est pas dans des entreprises en difficultés que, la plupart du temps, de telles mesures sont proposées, mais dans des trusts — ou des filiales de trusts — qui veulent se restructurer et produire avec moins de personnel (comme à la CGCT) ou avec un personnel moins payé (comme chez Massey-Ferguson).

Jusqu'à présent, toutes les fois que des patrons ont proposé de telles mesures, ils n'ont pas eu de difficultés à trouver les volontaires qu'ils escomptaient.

Mais en l'absence de perspectives de luttes d'ensemble contre les licenciements avancées par les syndicats, qui pourrait le reprocher à ces travailleurs ?

En acceptant de partir, moyennant une prime de départ volontaire, ils ont eu l'impression de s'en tirer au meilleur compte.

Pourtant, en démissionnant, ils deviennent des chômeurs volontaires, une situation qui leur rendra sans doute plus difficile la recherche d'un travail, en leur faisant perdre le bénéfice d'un certain nombre de droits (par exemple, celui à des stages de formation rémunérés) et d'indemnités. Et comme le nombre de chômeurs ne semble pas diminuer, l'année de salaire que ces travailleurs auront touchée en prime de départ apparaît comme une maigre garantie pour l'avenir.

Dans la sidérurgie lorraine, c'est le gouvernement qui subventionna les primes de départ... une idée qui, depuis, a fait son chemin... entre autres à la CGCT-ITT. (Sidier Maillac)

MASSEY-FERGUSON (MARQUE-LES-LILLE)

Plus de 800 licenciements

Massey-Ferguson, trust multinational du machinisme agricole, a décidé de licencier plus de 800 personnes en France, dont 442 à Marquette.

Ces derniers temps, près de 2.000 travailleurs ont été licenciés des usines de Massey-Grande-Bretagne.

Pourtant le trust fait des bénéfices. Mais la direction procède à des restructurations, en licenciant dans certains pays, tout en créant de nouvelles usines en Pologne et en Turquie, où la main-d'œuvre est meilleur marché.

En France, la direction cherche à faire passer ces licenciements en douceur. Elle fait appel au « volontariat », en proposant une prime de départ d'un minimum de 50.000 F.

En acceptant cette somme, les volontaires démissionneraient et ne pourraient évidemment plus avoir droit aux allocations de chômage s'ils ne retrouvaient pas de travail.

En ce qui concerne les camarades âgés de plus de 56 ans, la direction leur accorderait leur indemnité de licenciement et leur garantirait 70 % de leur salaire actuel jusqu'à 60 ans. Massey-Ferguson apporterait le complément aux indemnités de chômage qui se montent à 42 % du salaire brut.

Mais auparavant, ces travailleurs devraient signer une lettre déclarant : **« Je vous demande pour des raisons personnelles de bien vouloir procéder à mon licenciement avec les garanties prévues à cet accord ».**

A Marquette, les organisations syndicales sont intervenues auprès de l'inspection du travail, qui estime illégale cette procédure de licenciement pour les travailleurs âgés de plus de 56 ans.

Pour le moment, près d'une centaine d'ouvriers de moins de 56 ans, surtout des camarades immigrés qui désirent retourner chez eux, ont déjà démissionné, et d'autres sont inscrits pour les mois qui viennent.

Cependant, certains candidats au départ ne sont pas acceptés, surtout les soudeurs, car il y a très peu de suppressions de postes prévues dans cette catégorie-là.

Par contre, chez les employés, techniciens et agents de maîtrise, qui sont eux aussi touchés par les diminutions d'effectifs, les propositions de la direction ne rencontrent guère d'échos.

Ce climat d'appel au « volontariat » fait que, pour le moment, la majorité des travailleurs sont dans l'attente. A l'usine de Marquette, les différentes assemblées générales appelées par les syndicats CGT, CFDT et FO n'ont réuni qu'une minorité de travailleurs.

Dans le même temps, la direction cherche à augmenter les cadences de façon importante. Elle annonce ainsi la couleur : aux uns le chômage (car même avec une prime à la clé, c'est comme ça que ça s'appelle) et aux autres un surcroît d'exploitation !

Correspondant L.O.

Une note « très confidentielle » chez Peugeot

Rouge n° 911 du 21 mars, l'hebdomadaire de la LCR, a publié le fac-similé d'une « note très confidentielle » attribuée à la direction des usines Peugeot et adressée aux cadres de l'entreprise. Cette note, démentie pour l'instant par la seule direction de Peugeot-Sochaux, explique aux cadres commen favoriser l'implantation des syndicats FO, CFTC et CGC dans l'entreprise. A cette occasion, Rouge signale qu'une commission d'enquête s'est mise en place à Montbéliard à l'initiative de la Ligue des Droits de l'Homme, et regroupant des militants de diverses appartenances politiques et syndicales, pour faire la clarté sur les pratiques anti-syndicales et anti-ouvrières de Peugeot.

MESURES EN FAVEUR DE FO, CFTC ET CGC

Il est demandé à la hiérarchie de cesser les pressions directes qu'elle exerce sur le personnel en faveur de l'adhésion aux organisations syndicales FO, CFTC, CGC et de l'AOP.

Ces mesures, jusqu'à présent efficaces, ont atteint leurs limites pour les raisons suivantes :

— le personnel malléable a été touché ;

— les promesses d'augmentation et de promotion individuelle ne peuvent être généralisées à tous ;

— le maintien des pressions directes aboutirait à l'assimilation de ces organisations à la direction, et à l'intervention des pouvoirs publics.

Une attitude différente, plus subtile s'impose. Le but essentiel, exposé dans cette première partie, est de faciliter et de valoriser l'action de ces trois organisations syndicales.

Pour cela, vous disposez des moyens suivants :

— Communiquez aux délégués de ces organisations les points en voie de résolution, concernant les améliorations des conditions de travail, l'hygiène et la sécurité, les salaires et les promotions, etc. Il est important de faire apparaître que ces organisations syndicales obtiennent des résultats. (...)

— Attitude vis-à-vis des délégués et des militants actifs :

• Salaires et promotions : facilitez les promotions. Le niveau de rémunération doit se situer vers le maxi de sa catégorie.

• Horaires de travail : sur demande des intéressés, accordez le travail en horaire normal, afin de faciliter le contact des deux postes. (...)

• Embauche du conjoint ou de parents : à recommander auprès du service embauche, pour des postes hors production.

— Recherche de nouveaux délégués ou de candidats pour les élections de délégués du personnel du mois de juin 1979 :

• Localiser dans les usines de production les personnes susceptibles de se présenter sur une liste syndicale FO, CGC ou CFTC, d'après les critères suivants :

- forts en gueule — meneurs — aptitude au commandement ;
- influents sur les compagnons de travail (y compris sur les femmes et les immigrés) ;
- motivés politiquement (AOP, RPR) ;
- anticommunistes ;
- anciens militaires ou gendarmes ;
- personnes ayant des problèmes personnels importants (famille, santé, diplôme, salaire, promotion, etc.).

• Discutez ensuite avec le candidat potentiel en lui faisant comprendre l'intérêt qu'il peut avoir à agir, soit pour lui (besoin de considération, avantage direct, salaire, promotion), soit pour la collectivité (résultats obtenus). Dites-lui que seuls les trois syndicats susnommés lui permettront d'accéder à ce but.

dans les entreprises

CGCT - Paris-15e

Aux Archives, rien ne sera plus comme avant

A l'heure où nous écrivons, nous en sommes à notre 9e jour de grève aux Archives, pour la suppression des coefficients les plus bas du service et le relèvement général des salaires.

Sur ce plan, tout ce que la direction a trouvé a été d'envoyer des « analystes » pour étudier nos postes. Et il paraîtrait que « scientifiquement » ces messieurs sont arrivés à coter certains postes à un niveau inférieur à celui de nos coefficients actuels. Fallait le faire !

Quoi qu'il en soit, dès à présent, nous avons en partie gagné. Sur le plan des conditions de travail d'abord (sur lesquelles le mouvement était parti) : l'amélioration de l'éclairage et de la climatisation a déjà commencé. Mais même sur le plan des salaires, il s'est produit des choses tout à fait inhabituelles pour la CGCT : ainsi, lors de la distribution générale d'augmentations individuelles, qui est justement tombée la semaine dernière pour le service, nous avons découvert que nous étions 25 (sur 27 grévistes) à avoir des augmentations, dont 12 avec changement de coefficient. Au total, tous comptes faits, cela fait des augmentations de 80 F à 200 F, voire même 500 F pour certaines ! Bien entendu, la direction jure ses grands dieux que tout cela était prévu de longue date. Mais comme couleuvre, c'est quand même un peu gros. En tout cas nous, nous savons à quoi nous en tenir. Visiblement, la direction a une peur bleue que d'autres services nous imitent. D'autant plus que notre mouvement rencontre pas mal de sympathie : témoins les deux cents travailleurs qui ont débrayé pendant une heure en signe de solidarité ; témoins également les 6.500 F collectés la semaine dernière pour nous aider à tenir.

Et puis, il y a aussi autre chose que nous avons gagné : c'est notre dignité. Plus question de supporter les réflexions et les brimades des petits chefs : depuis le début du mouvement, on a eu maintes occasions de leur dire ce qu'on avait sur le cœur. Et pour l'avenir, ils savent qu'ils devront se tenir à carreau ! Pour ça comme pour le reste, on est bien décidées à continuer à se tenir les coudes.

Bref, pour l'instant, le moral est bon, on continue !

Correspondant LO

Les grévistes des Archives.

CREDIT LYONNAIS - RILLIEUX

Les directions syndicales font reprendre le travail

Mardi 25 mars au matin, les gendarmes mobiles étaient devant l'entrée du centre du Crédit Lyonnais à Rillieux. C'était la réponse de la direction aux piquets de grève des employés des services administratifs, le tribunal des référés ayant rendu dès jeudi soir son jugement l'autorisant à faire intervenir la police.

Mis en place depuis jeudi 20 mars, ces piquets avaient la sympathie d'une bonne partie des employés non grévistes, et la plupart, à leur vue, préféraient rentrer chez eux, malgré les tentatives des cadres de les entraîner à l'intérieur.

La présence des policiers n'a pas arrangé les affaires de la direction. Car si le portail était grand ouvert, peu de gens, à part les cadres, ont accepté de travailler sous la protection des uniformes. Et notamment les équipes du matin des services électronique et courrier sont allées demander au chef de centre de les considérer en grève.

Ce sont alors les directions syndicales qui, à l'assemblée générale de l'après-midi, sont venues au secours du patron. La veille déjà, les dirigeants de FO avaient appelé à la reprise, estimant satisfaisantes les propositions de la direction :

— La demi-veille de fête pour les femmes enceintes... si le chef de service est d'accord ;

— Vingt-six passages au coefficient 375, d'ici juillet 1980, les trente-six autres d'ici juillet 1981, ce qui revient à préciser ce qui était déjà prévu ;

— L'embauche de quinze intérimaires et la mutation de cinq personnes des agences au centre — chiffre passé à neuf mardi — ce qui est loin de suffire ;

— Et, à la place du paiement des heures de grève, des heures supplémentaires un peu mieux payées que d'habitude.

La majorité des grévistes présents à l'assemblée générale du lundi 24 au soir avaient estimé que c'était des broutilles, et le représentant de FO s'était passablement fait secouer les plumes. Mais à l'assemblée générale du mardi 25 après-midi, c'est la CFDT, jusque-là considérée comme la plus en avant, qui donna le ton : alors qu'il y avait plus de monde à l'assemblée générale des grévistes, alors que des services venaient de se mettre en grève, un responsable CFDT, dans un discours interminable, affirma que la situation était somme toute plus mauvaise. Une responsable CGT estima qu'on ne pouvait plus rien faire, à cause des flics, et que les propositions de la direction étaient acceptables. Ce fut alors un tollé général des plus combatifs. Vite malmenés par les grévistes, les dirigeants syndicaux tergiversaient et essayaient de faire passer le temps avant une dernière négociation avec la direction.

Cela a duré tout l'après-midi, et bien des grévistes écœurés sont rentrés chez eux. A 17 heures, après les dernières négociations, les autres ont encore voté la poursuite de la grève par 24 voix contre 21. Mais, la minorité refusant de se plier à la majorité, il fut décidé de reprendre le travail, non pas mercredi matin 26 mars, comme le demandaient FO et la CGT, mais le jeudi, histoire de dire une fois encore « merde au patron ».

Mercredi matin, les flics étant encore devant le Centre, bien des employés non grévistes sont repartis. Le directeur, inquiet, a finalement reconnu que c'étaient les flics qui nous empêchaient de rentrer, puisqu'il a accepté de payer à tout le monde les journées de mardi et mercredi. Comme quoi il pouvait encore lâcher quelque chose !

Correspondant LO

VEDETTE - SAVERNE BAS-RHIN

« Madame le ministre, votre condition féminine ce n'est pas la nôtre »

Nous avons reçu le témoignage suivant d'une travailleuse de l'usine Vedette de Saverne (Bas-Rhin) :

« L'usine Vedette à Saverne (Bas-Rhin) est une fabrique d'horlogerie et emploie actuellement 520 ouvrières et ouvriers. La plupart d'entre nous sont des femmes.

Mercredi, au moment de quitter l'entreprise, une secrétaire nous demande à quelques-unes de nous présenter le lendemain à 10 h au réfectoire. Nous avions remarqué pas mal de remue-ménage ces derniers temps et les murs subitement avaient été repeints ; on triait, on rangeait, certainement pas pour nous rafraîchir les idées.... mais tout simplement parce que Mme la secrétaire d'Etat à la Condition féminine nous « honore » de sa visite. Nos préparatifs à nous sont rapides.

Le lendemain, le directeur passe avec la secrétaire d'Etat et sa suite et, pour une fois, il nous montre son plus beau sourire, ravi de l'aubaine, lui qui passe toujours en nous méprisant ou en nous accablant de reproches. Ils ont l'air d'avoir tout compris de la condition de l'ouvrière...

Nous, on avait quelques questions à leur poser : Comment se fait-il que la plupart d'entre nous sont OS sans aucune possibilité de promotion, alors que presque tous nos camarades ouvriers sont au moins P1 ? Nous avons l'impression qu'on utilise notre féminité pour faire le plus de profit possible en nous imposant le rendement avec des cadences infernales, et tout cela pour gagner à peine le SMIC.

Parmi le personnel d'encadrement, il n'y a pratiquement pas de femmes, alors que nous sommes la majorité.

Après notre travail et malgré nos maris qui nous aident, nous avons beaucoup de travaux ménagers et l'éducation de nos enfants à notre charge. Parfois c'est trop, et les nerfs craquent...

Le directeur et la ministre, complices et cyniques, ont répondu ensemble que les femmes n'avaient pas assez de formation pour être professionnelles, et cela de leur fait, bien sûr. Quant aux cadences, cela leur a semblé... tranquille !

Prenez donc notre place, Madame la ministre, car nous, nous en avons assez ! Venez, vous les directeurs et vous les ministres, vous user aux machines, nous vous accueillerons comme vous le méritez...

Même si c'est difficile en ce moment, la voie de la lutte est la seule voie, pour faire ravaler leur mépris à la clique de nos dirigeants qui nous montrent encore une fois qu'ils sont nos ennemis. »

M.V. Strasbourg, le 24 mars 1980.

Dans huit semaines

La fête de Lutte Ouvrière

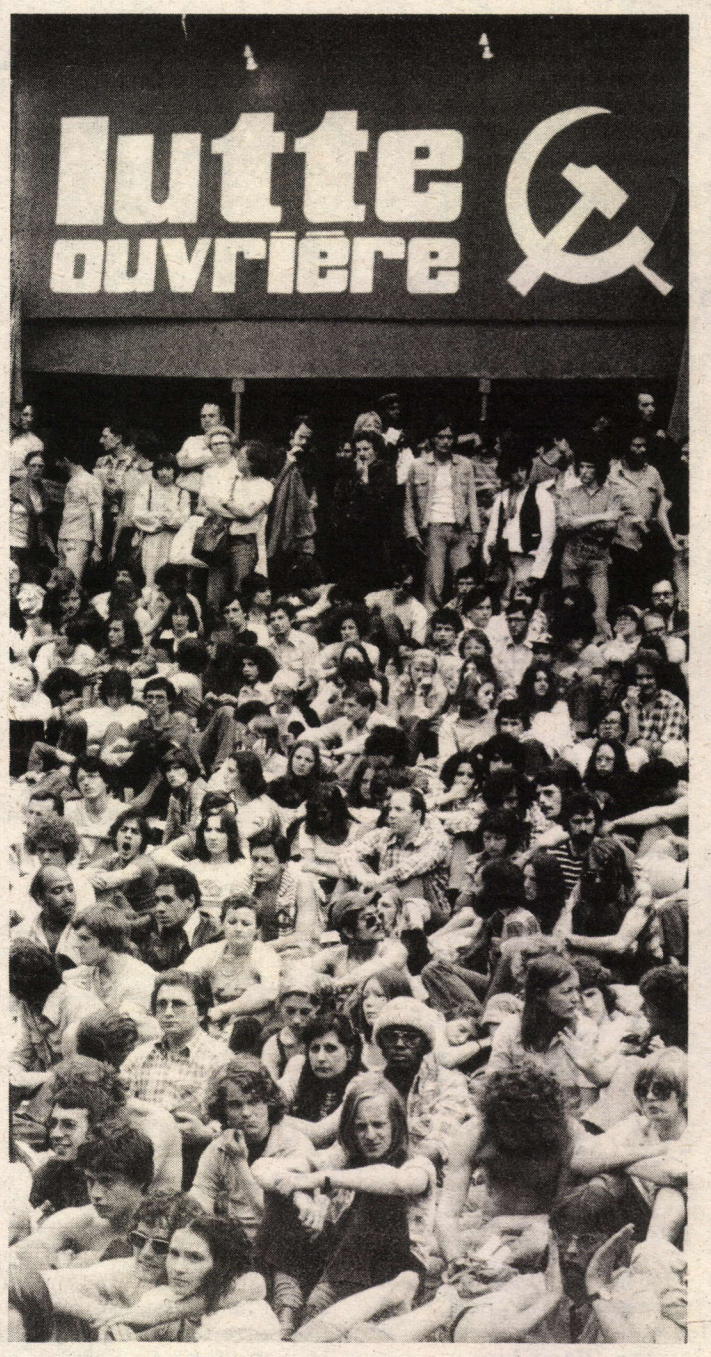

Les samedi 24, dimanche 25, et lundi 26 mai, durant le week-end de la Pentecôte, aura lieu comme chaque année la traditionnelle fête de Lutte Ouvrière.

A Villiers-Adam, à proximité de Mériel, dans le Val-d'Oise, sur un terrain boisé, vous retrouverez l'ambiance et la bonne humeur traditionnelles, les spectacles, les centaines de stands de toutes natures.

Alors, rendez-vous à la Pentecôte !

TELE TELE

Sélection

Samedi 29 mars

TF1. 15 h 45. Ardéchois cœur fidèle. Feuilleton en six épisodes. Au début du XIX° siècle, sous la Restauration, le monde du compagnonnage des ouvriers.

TF1. 20 h 35. Anna Karénine. Un film de la TV britannique en dix épisodes, d'après le roman de Léon Tolstoï.

A2. 23 h 10. Les carnets de l'aventure. Reportage sur la spéléologie, avec un club des Alpes.

Dimanche 30 mars

TF1. 20 h 30. Film : **Alexandre le Bienheureux,** avec Philippe Noiret. Un cultivateur découvre le droit à la paresse et se met au lit pour plusieurs semaines...

TF1. 22 h 10. Concert : l'orchestre de Lorraine-Metz interprète le **Prélude à l'après-midi d'un faune** de Debussy, le **concerto n° 2** de Saint-Saëns et **la symphonie n° 4** de Brahms.

A 2. 13 h 20. Colorado. Feuilleton en 14 épisodes, d'après le roman **Colorado Saga** de James Michener. L'histoire des USA, des dinosaures aux temps modernes.

FR3. 17 h 35. Théâtre de toujours. La nuit des rois, une comédie de Shakespeare.

FR3. 20 h 30. Les grandes villes du monde : Mexico. De la capitale des Aztèques au Mexico d'aujourd'hui, c'est un peu toute l'histoire du Mexique qui est retracée.

FR3. 21 h 40. Film : **Freaks.** Ce classique du cinéma met en scène des êtres difformes qui jouent dans un cirque.

Lundi 31 mars

A 2. 15 h. Film : **Le voleur de bicyclette** de Vittorio de Sica. A Rome, au lendemain de la dernière guerre, un chômeur trouve du travail à condition d'avoir une bicyclette. Mais on lui vole son vélo... Le plus célèbre film de ce qu'on a appelé le « néo-réalisme » italien.

A 2. 21 h 40. Le temps des cathédrales. Série de 9 émissions sur un texte de Georges Duby, historien, spécialiste du Moyen Age. 6° épisode. A travers l'histoire des cathédrales, c'est l'histoire tout court, et l'ascension du pouvoir royal, qui est évoquée.

FR3. 20 h 30. Film : **Topaze,** de Marcel Pagnol, avec Fernandel : un enseignant découvre que l'honnêteté ne paie pas et se met à l'école des escrocs.

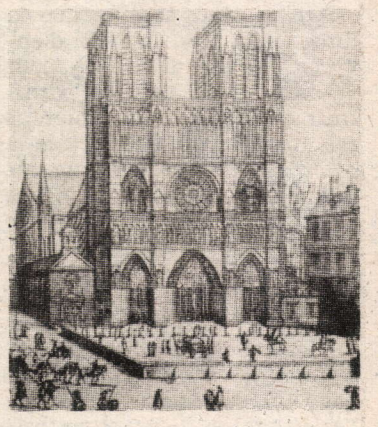

Mardi 1er avril

TF1. 20 h 30. Manon Lescaut, opéra de Puccini, par le Metropolitan Opera de New York.

A 2. 20 h 40. Les Dossiers de l'écran sont consacrés aux gens qui disparaissent soudainement sans laisser d'adresse et qu'on ne retrouve plus.

Jeudi 3 avril

A 2. 20 h 35. L'incompris. Film italien de Comencini. Les enfants qui ne comprennent pas le monde des adultes, et que les adultes ne comprennent pas.

FR3. 20 h 30. Un film comique : **Le gentleman d'Epsom,** avec Jean Gabin, Madeleine Rodinson, de Funès.

Vendredi 4 avril

TF1. 20 h 30. Une pièce de Sacha Guitry : **Mon père avait raison,** comique cynique, souvent misogyne.

TF1. 22 h 25. La dame de Nazca. Reportage sur une archéologue qui s'est consacrée aux civilisations anciennes du Pérou.

FR3. 20 h 30. Le nouveau vendredi. Portrait d'un flic. Une enquête, qui se prétend objective et sans complaisance, sur les activités d'un inspecteur de police.

COMMUNIQUE

La Maison de la Culture de La Rochelle présente du 3 avril au 10 mai des œuvres du plasticien Gaston Planet. Celui-ci animera des stages de réalisation de travaux sur tissu : « Banderoles, oriflammes et drapeaux ».

VARIETES

CAFE-THEATRE

Jacques Charby : "Flagrants délires"

Voilà une suite de sketches de Jacques Charby : le fumeur invétéré et son donneur de bons conseils ; le mendiant et le bourgeois qui se croit généreux ; le fanatique des matches de football ; le jeune prétendant au mariage...

Parfois féroce, souvent émouvant, Jacques Charby n'épargne personne. Mais quand il joue le militant de l'Union de la gauche, sûr, *qu'on va gagner* et sûr *qu'on aurait dû gagner si...* il fait rire le plus à gauche possible !

Cafessaion - Places : 30 F - Etudiants : 25 F - A 21 h 30.

CHANSONS

Michèle Bernard

S'accompagnant de l'accordéon, Michèle Bernard interprète de belles chansons (la plupart de sa composition). Tour à tour, elle met en scène avec tendresse sa grand-mère, dénonce méchamment les bonnes consciences de ceux qui sont du bon côté de la charité, *dédie un poème à Maiakovski, etc.*

Qu'elle ironise en se moquant de Jules, le malheureux fils-père *ou dise sa révolte de voir qu'aux* petits bouts de femmes *la société n'offre qu'une* vie en miettes, *elle touche par sa sincérité, sa poésie et son allant.*

A.M.

A la Gaité-Montparnasse - 26, rue de la Gaité, métro Gaité. Le soir à 20 h 30, (sauf dimanche et lundi). Matinée dimanche à 16 h 30. Places : 35 F.

LIVRES LIVRES LIVRES

" Ouvrez donc les yeux "

de Haroun TAZIEFF

Ouvrez donc les yeux *n'est pas un livre de vulgarisation scientifique comme d'autres ouvrages d'Haroun Tazieff. Il s'agit d'entretiens avec Claude Mossé, au cours desquels Haroun Tazieff parle de la société actuelle, de l'Etat, des hommes politiques.*

Les sujets abordés sont nombreux : entre autres, par exemple, l'information aux ordres, les bavures policières, la faim dans le monde, l'incurie de la SNCF, l'incompétence et l'arrivisme des mandarins de la recherche scientifique, et surtout la politique de l'EDF et le « tout nucléaire ».

Le ton est indigné et révolté, l'argumentation est souvent étayée par de nombreux chiffres et les dénonciations de Tazieff aboutissent à la conclusion que la société irait à la catastrophe.

Cela dit, comment l'éviter ?

Haroun Tazieff ne propose comme solution qu'une « démocratie véritable » qui résulterait de l'alternance politique au pouvoir. Il faut, selon lui, « trouver des hommes politiques dignes de ce nom » *et que les entreprises multinationales veuillent bien comprendre qu'il ne faut pas utiliser leur puissance économique et financière à mauvais escient.*

Mais tout le reste du livre réfute lui-même ces conclusions. Car comment penser, après un aussi noir tableau, que des hommes qui mènent une telle politique, qui sacrifient la planète pour le profit de quelques-uns, pourraient être convaincus, un beau jour, de faire autrement ? Comment penser que face aux puissances industrielles et financières il suffirait de quelques hommes politiques éclairés ?

C'est que Haroun Tazieff affiche une pointe de mépris pour la population. Les expressions moutons, Français moyens égoïstes, *par exemple, reviennent souvent.*

Mais c'est pourtant bien de cette population et d'elle seule que peut venir la solution. Quoi qu'en pense Tazieff, c'est à elle qu'on peut faire confiance, pas à ces hommes politiques soi-disant honnêtes, dont un exemple de choix semble être pour Tazieff Mendès-France !

Philippe NATIER

Ouvrez donc les yeux d'Haroun Tazieff - Ed. Robert Laffont - Environ 45 F.

Claude Mossé et Haroun Tazieff.

" La charrette bleue "

de BARJAVEL

Romancier, journaliste et notamment chroniqueur au **Journal du Dimanche,** René Barjavel raconte son enfance. Né en 1911 dans un petit village de Provence, il est élevé dans la boulangerie de ses parents et vit une enfance heureuse malgré l'absence, pendant des années, d'un père que la guerre de 1914-1918 lui a arraché. Une enfance passée à la campagne, au milieu des odeurs de terre, d'arbres et de pins, passée à regarder l'agitation des fourmis ou de l'araignée qu'il vient de déranger, ou le charron du village fabriquer une belle charrette. C'est le récit d'une vie simple, sans automobiles ni produits chimiques (mais pas sans guerre). L'auteur est nostalgique d'un passé révolu. En la matière, on peut le suivre ou pas. Mais là où on ne suit plus du tout, c'est quand il regrette que le trou laissé par les morts de 1914-1918, **« ce qu'il y avait de mieux dans la race française »**, ait été comblé par **« des Africains, des Arabes, des Indochinois, etc. » !**

La charrette bleue **de Barjavel - Prix : environ 58 F.**

" Putain de mort "

de Michaël HERR

Michael Herr, journaliste américain, fut correspondant de guerre au Vietnam en 1967. Ce sont ses souvenirs et des fragments de reportages qu'il publie aujourd'hui.

Michael Herr n'a pas fréquenté les seules salles de conférence des états-majors où l'on annonçait imperturbablement la victoire proche. Il a choisi de partager la vie des soldats sur le lieu des combats, risquant aussi sa vie ; il a voulu faire son métier honnêtement, dit-il.

Mais cette guerre, il l'a vue et vécue du côté américain. Les souffrances qu'il a partagées et auxquelles il est sensible, à de rares exceptions près, sont celles de ses compatriotes, pas celles des Vietnamiens. Alors, il dénonce surtout ce qu'il considère comme le sacrifice inutile d'une partie de la jeunesse américaine. Comme bon nombre de libéraux américains, il reproche aujourd'hui à l'impérialisme américain non pas tant de faire régner sa loi à l'échelle de la planète que de le faire « maladroitement », de façon trop meurtrière, ou de dépenser son argent à mauvais escient. Il faudrait que l'impérialisme impose son ordre en gardant les mains propres !

Cela dit, ce témoignage montre ce que fut cette sale guerre et quels comportements barbares elle engendra parmi ceux qui l'ont faite. Certains sont devenus des tueurs. Beaucoup en sont restés marqués pendant des années. L'armée américaine disposait d'un armement des plus meurtriers, pouvait implanter en quelques semaines des bases en pleine jungle ou en pleine montagne, transporter des soldats à n'importe quel moment vers n'importe quelle partie du Vietnam que sillonnaient en permanence ses hélicoptères. Cela n'empêchait pas la plupart des soldats d'être tenaillés par la peur, et de n'avoir qu'une idée — on le comprend ! — : s'en sortir vivants, et le moins mutilés possible. Nombreux étaient ceux qui avaient le sentiment d'être impuissants, promis au sort de futures victimes d'une guerre perdue, isolés dans un pays où ils sentaient la haine de toute la population, dans les combats où les Vietnamiens mal armés leur tenaient tête et leur faisaient payer très cher chaque victoire. Ce qui est frappant au travers de ces récits, de ces anecdotes, c'est de voir à quel point justement la lutte acharnée de tout un peuple a pu réussir à démoraliser l'armée de l'impérialisme le plus puissant du monde.

Nelly MEYER

Putain de mort *de Michael Herr - Prix : environ 55 F.*

" L'exécutrice "

de Pavel KOHOUT

Ce roman de l'écrivain et auteur dramatique contestataire tchèque Pavel Kohout vient d'être publié en français. Sa publication en allemand avait valu des déboires à son auteur de la part des autorités tchèques, qui avaient qualifié L'exécutrice **de vulgaire pamphlet** anti-tchécoslovaque.

Pavel Kohout est un « dissident » tchèque. Co-signataire de la Charte 77, à présent déchu de la citoyenneté tchécoslovaque, il écrit — avec humour — des choses désagréables pour le régime.

Ce roman l'est aussi, mais il est désagréable aussi pour le lecteur. L'histoire est celle d'une école très spéciale — le ETA-DEC — qui forme une génération de jeunes... bourreaux. Les deux maîtres ès-qualité, le professeur Vlk et son assistant Simsa, dont on apprendra au cours des pages la personnalité peu reluisante, mettent tout en œuvre pour qu'en une année d'études, des chérubins deviennent les exécuteurs compétents indispensables au pays.

Au lecteur, rien n'est épargné, ni les organigrammes détaillés des études, ni les descriptions par le menu des diverses tortures et modes d'exécution raffinés infligés aux malheureux condamnés depuis la nuit des temps, ni les examens de clôture, grotesque mise en scène avec roulements de tambour et pendaison en bonne et due forme.

Au milieu de cette horreur, une jeune blonde de 15 ans, future « exécutrice », monstre de naïveté cruelle, subit les assauts répétés et lubriques de ses professeurs : tout nous est infligé, à nous aussi !

C'est fastidieux et horrible. Et si on ne peut mettre en doute les intentions critiques de Kohout, l'efficacité n'est pas évidente.

Viviane LAFFONT

L'exécutrice de Pavel Kohout.

" Chien de saison "

de Maurice DENUZIERE

Maurice Denuzière a connu un grand succès avec la publication de *Louisiane* et *Fausse Rivière,* romans qui décrivaient le Vieux Sud américain.

Dans *Chien de saison,* il change de genre. Il s'agit là de l'histoire d'un célibataire endurci qui prend en garde le chien d'un ami et s'attache à lui.

Les digressions humoristiques de l'auteur autour de ce sujet sont vite lassantes. D'autant que le point de vue de l'auteur est celui de la misogynie ordinaire : *Belle est la femme qui vous plaît, superbe est le chien qui vous échoit,* avoue-t-il !

Bref, ce *Chien de saison* ne pisse pas loin.

Stéphane HENIN

Chien de saison *de Maurice Denuzière - Ed. Lattès - Environ 40 F.*

FILMS FILMS FILMS

Sélection ciné

Films récents

JUSTICE POUR TOUS de Jewison.

A la fois tragique et drôle, un film qui s'en prend efficacement à l'image de la justice égale pour tous.

Biarritz (8e) (vo) - Caméo (9e).

KRAMER CONTRE KRAMER de Robert Benton.

Les problèmes du divorce quand chacun voudrait bien conserver son enfant.

Gaumont-les-Halles (1er) (vo) - Berlitz (2e) - Gaumont Richelieu (2e) - Quintette (5e) (vo) - Gaumont Champs-Elysées (8e) (vo) - Montparnasse Pathé (14e) - Convention (15e) - Clichy Pathé (18e) - Gambetta (20e).

LA FEMME FLIC de Yves Boisset.

Une jeune inspectrice qui croit à son métier et croit qu'elle doit d'abord protéger les gens découvre que la police ne saurait s'attaquer aux puissants.

Gaumont-Richelieu (2e) - Météor (19e).

DON GIOVANNI de Joseph Losey.

Un cadre et des images magnifiques agrémentent l'Opéra de Mozart.

Vendôme (2e) - France-Elysée (8e).

THE PATRIOT GAME de A. Mc Caig.

Un reportage sur l'Irlande par un partisan de l'IRA.

Action Christine (6e).

C'ETAIT DEMAIN de N. Meyer.

Un film policier où l'on voyage dans le temps et où l'on découvre notre époque avec un œil neuf.

Impérial (2e) - Saint-Germain Village (5e) (vo) - Montparnasse Pathé (14e). Jusqu'au lundi : Colisée (8e) (vo). A partir du mardi : Marignan (8e) (vo).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN de R. W. Fassbinder.

La vie d'une jeune femme dans l'Allemagne de l'après-guerre.

UGC Opéra (2e) - Odéon (6e) (vo) - Marbeuf (8e) (vo) - Bienvenue (15e) (vo) - 14 Juillet (15e) (vo).

RETOUR EN FORCE de J.M. Poiré.

Les désillusions, avec force gags, d'un petit truand sortant de prison.

Cinéac Italiens (2e) - Colisée (8e) - Ternes (17e).

et moins récents

QUE VIVA MEXICO de S.M. Eisenstein.

Une grande fresque sur le Mexique par le réalisateur du **Cuirassé Potemkine.**

Bonaparte (6e) (vo).

LE CHAGRIN ET LA PITIE de M. Ophüls.

Un long document de témoignages et d'interviews sur la période de l'occupation pendant la dernière guerre.

Daumesnil (12e).

LE CYCLE de D. Mehrjui.

Le commerce du sang et l'exploitation de la misère en Iran.

TEP (20e) (vo) (mardi soir).

LES RAISINS DE LA COLERE de J. Ford.

Mise en film du roman de Steinbeck sur les travailleurs agricoles aux USA au moment de la crise de 1929.

Saint-Ambroise (11e) (vo).

DERSOU OUZALA de A. Kurosawa.

L'histoire d'un vieux chasseur de la forêt sibérienne confronté avec la civilisation.

Templiers (3e) (vo).

L'HONNEUR PERDU DE KATARINA BLUM de Schlondorff et Von Trotta.

Une jeune femme lutte contre une campagne de presse.

Saint-Lambert (15e) (vo).

LITTLE BIG MAN de A. Penn.

Un Américain qui a vécu chez les Indiens raconte ses souvenirs. Une dénonciation du génocide des Indiens.

Noctambules (5e).

« Le roi et l'oiseau »

Ce dessin animé est réalisé par Grimault et Prévert, d'après un conte d'Andersen. Le royaume de Takicardie est dirigé par un monarque laid et cruel répondant au nom de Charles Cinq et Trois font Huit et Huit font Seize ! Ce despote décide d'épouser une bergère. Mais celle-ci aime un petit ramoneur qui va tout faire pour que le mariage échoue.

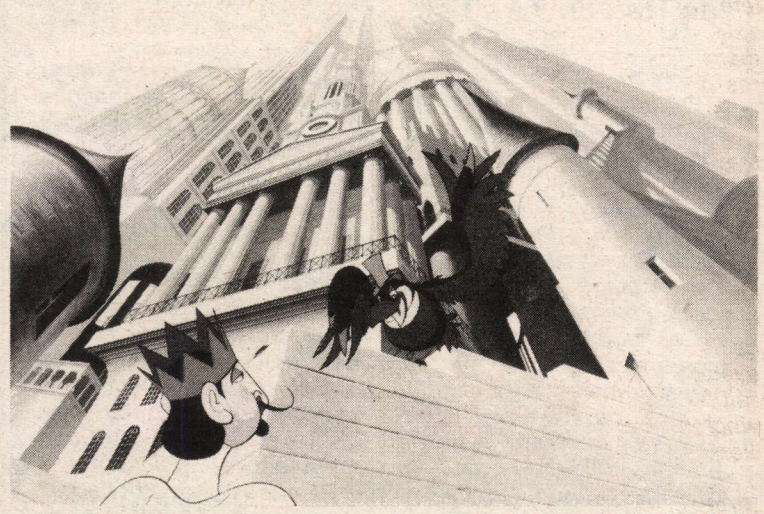

Un oiseau sympathique et bavard, qui déteste le roi, s'ingénie à le narguer et aide le ramoneur. Faits prisonniers, celui-ci et son ami l'oiseau se retrouvent d'abord en usine, fabriquant à la chaîne des portraits du roi détesté... puis dans la fosse aux lions pour avoir saboté leur travail ! Mais l'oiseau, grâce à son éloquence magistrale, réussit à convaincre les lions de partir à l'assaut du palais. La bergère est libérée et le château réduit à un tas de pierres...

Un dessin animé charmant où, ce qui ne gâte rien, l'autorité est ridiculisée...

Sylvie MARECHAL

« Le premier voyage »

Pour ne pas être séparée de son petit frère après la mort de leur mère, Marie, qui a seize ans, décide de partir avec lui à la recherche de leur père. Ce père, qui vit sur un bateau à Antibes, a quitté sa famille depuis plusieurs années, et le petit Vincent ne le connaît pas.

Commence alors un voyage de plusieurs jours à travers la montagne, le plus souvent à pieds, en se cachant des « bonnes âmes » qui voudraient les ramener à leur famille maternelle, et en fuyant devant un automobiliste qui les poursuit. Le voyage n'est pas toujours facile, surtout pour le petit bonhomme qui se fatigue vite et qui ne comprend pas toujours les raisons de l'odyssée, mais qui en même temps, découvre le monde. Finalement, les deux enfants arrivent à Antibes et c'est le petit Vincent, usant tour à tour du charme et de la mauvaise humeur, qui saura se faire reconnaître du père qu'il n'a jamais vu.

Dans ce *Premier voyage*, les rapports entre les deux enfants — et entre les enfants et les adultes — sont traités avec beaucoup de délicatesse et de sensibilité.

Marianne LAMIRAL

« Star Trek »

de Robert WISE

Au 23e siècle, la planète Terre est menacée par une fantastique machine vivante développant une énergie colossale. Pour lui faire face, le plus formidable vaisseau de combat qui puisse être armé et envoyé à sa rencontre, l'Enterprise, fait vite figure de fêtu de paille. Se rendant compte de son infériorité militaire, l'équipage de l'Enterprise tente alors d'entrer en contact avec cet ennemi inquiétant.

Malheureusement, la confrontation entre V-Ger — c'est le nom énigmatique de ce mystérieux ennemi — et l'Enterprise s'amorce seulement après une heure de considérations lassantes sur la reprise du service de l'ancien commandant du vaisseau et les conflits d'autorité qu'elle entraîne.

On peut trouver son compte en « effets spéciaux » sonores et visuels, mais cette vision du 23e siècle n'a pas de quoi faire décoller de terre...

Hervé MARTIN

« Black Jack »

En Angleterre, en 1850, Black Jack, le bandit, le colosse, est pendu. Mais, dans son cercueil, il ressuscite et s'enfuit avec Tolly, le jeune apprenti qui le veillait. Chemin faisant, la brute et l'enfant rencontrent Belle, une jeune fille folle que ses parents ont voulu faire enfermer dans un asile. Les trois héros sont accueillis par une troupe de saltimbanques, avec qui ils parcourent l'Angleterre de village en village. La gentillesse des forains et surtout l'amour et la tendresse de Tolly vont sauver Belle de la folie.

Black Jack est un film riche en beaux paysages, qui nous donne une image de la société anglaise du 19e siècle : les villages, les paysans, les foires, les saltimbanques et aussi les asiles où l'on enfermait, où l'on enchaînait les fous. Mais c'est aussi un film lent, une histoire à laquelle on n'accroche pas toujours et où l'on finit parfois par s'ennuyer.

S.G.

« Old boyfriends »

Peut-on mieux comprendre son présent en règlant leur compte à certains problèmes de son passé ? C'est ce que semble penser Diane, qui, après que son mari l'ait quittée, part faire le tour de ses trois premières amours de jeunesse. Elle retombe amoureuse de l'un, se venge de l'autre, perturbe complètement le frère du troisième, apparemment sans découvrir ce qu'elle cherchait.

Les personnages de ce film ne sont guère attachants et les aventures de l'héroïne lassent rapidement.

R.P.

« Fog »

Sur une côte des Etats-Unis, les fantômes de marins morts reviennent, un siècle après, se venger des habitants d'une ville de naufrageurs, à la faveur d'un brouillard venant de la mer.

Non seulement c'est parfaitement inintéressant, mais malgré les trucs habituels, les portes qui grincent, les épais brouillards et les cadavres surgis du fond des eaux, etc., on a plutôt envie de rire.

Mauvais film d'horreur ou médiocre film comique ? De toute façon, à éviter.

R.M.

FILMS FILMS FILMS

" SCUM "

Scum, c'est un mot anglais qui veut dire « rebut », « saleté ». C'est sous ce nom que sont désignés, par leurs gardiens, les jeunes pensionnaires des maisons de redressement anglaises.

A l'origine, le réalisateur du film, Alan Clark, devait faire un film pour la télévision sur la vie des délinquants dans une maison de redressement. Et pour cela, il avait fait passer des petites annonces demandant à d'anciens détenus de venir raconter ce qu'ils avaient vécu. Alan Clark aurait ainsi rencontré quatre-vingts garçons et cinq geôliers. Mais la télévision britannique, une fois le téléfilm terminé, avait refusé de le diffuser en prétendant qu'elle aurait des problèmes avec l'administration pénitentiaire.

Alors, Alan Clark, avec l'aide de producteurs privés et à partir de ces témoignages, a conçu un film pour le cinéma : Scum.

A la suite d'un jeune, Carlin, nous suivons la vie d'une de ces maisons de redressement et Alan Clark a choisi volontairement de ne pas nuancer. Les surveillants sont présentés comme des brutes cyniques et sadiques. Parmi les jeunes détenus règne la loi du plus fort. Le chef, qui doit s'imposer par la force, est celui qui règne et qui empoche tous les bénéfices des rackets classiques dans l'univers carcéral. Et face à la violence des surveillants, on se sent bien sûr du côté des jeunes, même si ceux-là ne sont pas de petits saints.

Mais Clark ne se contente pas seulement de montrer ces aspects connus ; son film est une dénonciation du désespoir de nombreux jeunes, qui ont besoin d'aide morale, qui se sentent perdus et qui cherchent de l'amitié, du réconfort. Mais ceux-là ne trouvent en face d'eux qu'une administration qui se moque de ces mauviettes. Quant à l'assistance sociale, elle n'y peut rien non plus, ce n'est pas son problème.

Alors, certains, les plus faibles, subissent l'humiliation comme ce jeune qui est violé par trois autres détenus plus âgés que lui sous l'œil sadique d'un surveillant, une des scènes difficilement soutenables du film. Et lorsque ce même jeune, désespéré, appelle un gardien en pleine crise de nerf la nuit, il est insulté. Il finira par s'ouvrir les veines, et le lendemain on le retrouvera mort.

Le film dénonce l'univers carcéral des maisons de redressement ; mais il montre surtout que pour les jeunes qui s'y retrouvent, il n'y a pas d'issue, il n'y a pas de sortie. Ceux qui sont pris dans cet engrenage sans fin ne peuvent en échapper.

Le film comporte des scènes dures, violentes. Mais elles ne donnent que plus de force à la dénonciation. Ce film que la BBC n'a pas voulu passer, est interdit aux moins de 18 ans en France, car jugé « trop violent » d'après la commission de censure. En tout cas, il faut aller le voir, et on ne peut que souhaiter qu'un jour un film sur un tel sujet soit fait également en France, il y aurait sans doute, aussi, beaucoup à dire.

Pierre VILMA

" L'étalon noir "

Ce film raconte une belle histoire d'amour entre un jeune garçon et un magnifique étalon noir.

Sur un navire, le jeune garçon fait connaissance avec le cheval rétif que ses propriétaires ont bien du mal à maîtriser. Le paquebot fait naufrage. Seul l'enfant est sauvé... par l'étalon noir. Tous deux échouent sur une côte rocheuse et déserte. Là, l'enfant entreprend une longue conquête du cheval. Repérés par des marins et ramenés en ville, leur histoire continue et se poursuit par le dressage de l'étalon qui devient « le cheval le plus rapide du monde ».

Un film aux magnifiques images : les courses folles de l'étalon sur la côte sauvage au coucher du soleil, les jeux de l'enfant et du cheval dans les flots, le dressage dans la campagne. C'est un film à l'eau de rose mais cela ne l'empêche pas d'être émouvant et empreint de tendresse. Un conte pour enfants, qui ravira les plus jeunes et ceux qui le sont restés..

Sophie GARGAN

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT. — I. Très occupées ces temps ci. — II. S'exprimer chez un cerf - Sifflé (épelé). — III. Actif et passif - Travail souterrain. — IV. Indique un état - Niaises. — V. En trop - Esclave en liberté. — VI. Réaction - Dans l'âme. — VII. Agressées. — VIII. Vis sans début - Accentuée. — IX. Roue à gorge - Département. — X. Crochets - Nobles.

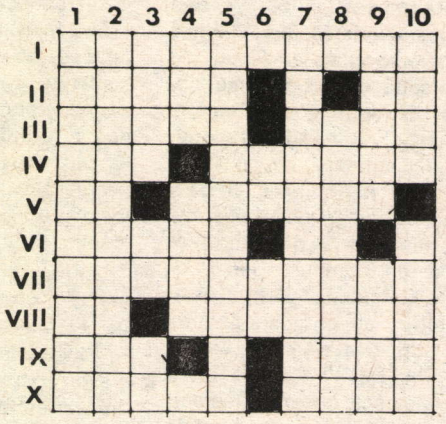

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	c	r	u	c	i	f	o	r	m	e
II	a	é	r	o	m	o	t	e	u	r
III	r	a	b	■	p	r	e	s	s	e
IV	a	l	a	i	r	e	■	o	■	i
V	v	i	n	■	e	■	a	n	o	n
VI	e	t	i	n	c	e	l	a	n	t
VII	l	e	s	■	i	n	o	u	d	e
VIII	l	■	a	s	s	o	r	t	i	■
IX	e	n	■	e	■	u	s	e	n	t
X	s	i	è	c	l	e	■	s	e	p

VERTICALEMENT. — 1. Dû au bon plaisir. — 2. Enseignantes. — 3. Mieux vaut ne pas s'en faire - Jeunesse socialiste - Champion. — 4. Oiseau - Cavité. — 5. Toujours nerveuses. — 6. Etalon - Prénom féminin (épelé). — 7. Océanien. — 8. Concerne une arme de catégorie A. — 9. Commune belge - Affluent de la Seine. — 10. Habitée par les Sagiens - Banales.

El Salvador

Après l'assassinat de l'archevêque Romero

L'assassinat de l'archevêque de San Salvador, Romero, a provoqué un regain de tension dans le pays. Des milliers de paysans ont convergé sur la ville pour défiler devant la dépouille mortelle du chef de l'Eglise salvadorienne.

Chef de l'Eglise, l'archevêque Romero était devenu une personnalité politique dont les prises de position, dans la situation actuelle de guerre civile, trouvaient dans la population un grand retentissement.

Dans ce pays où quatorze familles contrôlent la vie politique et économique et possèdent la plus grande partie des terres, la quasi-totalité des banques, des industries et du commerce, il avait pris le parti des pauvres, de l'immense majorité de la population réduite à la misère. Au Salvador, 70 % des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition, 80 % de la population consomment moins de 60 grammes de protéines et presque 50 % de la population est analphabète.

Sur le plan politique, l'attitude d'opposition déclarée de l'Eglise salvadorienne remonte aux élections de 1972, où le colonel Molina battait le candidat démocrate-chrétien Jose Napoleon Duarte. Dès ce moment-là, l'Eglise salvadorienne prenait position en faveur des syndicats paysans et s'opposait à l'oligarchie et à l'armée. On voyait alors d'ailleurs se constituer des syndicats paysans d'inspiration chrétienne (qui jouent aujourd'hui un rôle important dans l'agitation qui se développe dans les campagnes).

Quand le coup d'Etat, renversant, en octobre 1979, le général Romero (qui avait lui-même succédé en juillet 1977 au colonel Molina), avait porté au pouvoir de jeunes militaires soutenus par tous les partis traditionnels (Démocratie Chrétienne, socialistes et communistes), l'archevêque Romero avait affirmé son espoir dans le nouveau régime qui, selon lui, amenait au pouvoir« *les meilleurs* (hommes) *du pays* ».

Mais rapidement, devant la continuation de la répression (qui, depuis le début de l'année, a fait 750 morts), l'archevêque rejoignait à nouveau l'opposition au régime.

Ses prises de position aggravaient l'isolement politique de la junte qui, le 1er janvier, perdait le soutien des organisations de la gauche traditionnelle, ne gouvernant plus qu'avec la Démocratie Chrétienne de Jose Napoleon Duarte.

L'archevêque de San Salvador après son assassinat.

De passage à Paris le 4 février dernier, Romero déclarait qu'il ne pouvait condamner le recours à la violence, « *dès lors que tous les moyens pacifiques d'évolution vers la justice sociale ont été épuisés et que les dommages provoqués par l'insurrection seraient un moindre mal par rapport à la situation actuelle* », évoquant « *l'heure de la légitime violence du peuple salvadorien* ».

Les assassins, probablement des hommes de main à la solde de l'oligarchie ou de l'armée, l'ont fait taire. Romero gênait les possédants, même si ses prises de position étaient d'abord dictées par la volonté de préparer une solution de rechange à un régime bien près de s'effondrer. Mais il gênait bien moins cependant que les milliers de paysans révoltés qui restent mobilisés.

Jean-Jacques LAMY

Suède

Référendum sur le nucléaire : un "oui, mais" qui ressemble à un "non, merci"!

La presse et les milieux politiques français ont poussé un « ouf » de satisfaction à l'annonce des résultats du référendum sur le nucléaire en Suède. Majoritairement, à 58 % des suffrages exprimés, les Suédois se sont prononcés en faveur de la poursuite du programme nucléaire de leur gouvernement. Librement et démocratiquement, ils auraient choisi l'atome ! Et les journalistes et politiciens français, partisans du « tout-nucléaire » des Barre et Giscard, de comparer les Suédois raisonnables à nos Bretons têtus et bornés. Comme si la Suède n'avait pas aussi ses « Plogoff » ! Comme si, il y a seulement quelques semaines, les antinucléaires suédois n'avaient pas rassemblé des dizaines de milliers de personnes pour manifester le même dimanche, partout dans le pays, contre les centrales nucléaires !

Mais les partisans du « tout-nucléaire » français se satisfont des résultats qu'ils peuvent. Ou des résultats qu'ils truquent, d'ailleurs, comme c'est le cas pour ceux du référendum suédois.

Il est tendancieux tout d'abord de dire que 58 % des Suédois sont partisans du nucléaire. Le référendum a recueilli 58 % de « oui », c'est vrai. Mais ce score est le total de deux sortes de « oui » : les 18,9 % de « oui » francs et massifs qui se sont prononcés pour la « Ligne 1 », soutenue par les conservateurs, partisans de la mise en marche de six nouveaux réacteurs nucléaires, venus s'ajouter aux six réacteurs déjà en service ; et les 39,3 % de « oui, mais... » qui se sont prononcés pour la « Ligne 2 », soutenue par les dirigeants sociaux-démocrates et les leaders de la grande centrale syndicale, partisans de la poursuite du programme nucléaire mais... jusqu'aux années 2010 seulement.

Certes, les sociaux-démocrates ont probablement appelé à un « oui » conditionnel par pure hypocrisie. Conscients de n'avoir pas l'assentiment d'une large fraction de leurs propres électeurs et sympathisants sur le problème nucléaire, ils n'ont pas voulu les heurter de front. Toujours est-il que les 38,9 % de Suédois qui ont voté pour la « Ligne 2 », c'est-à-dire pour l'arrêt, dans vingt ou trente ans au plus tard, des centrales nucléaires, peuvent difficilement être considérés comme des partisans inconditionnels du nucléaire.

Enfin et surtout, la « Ligne 3 », qui préconisait l'abandon des centrales avant 1990, à l'appel de divers groupes écologistes, du Parti Communiste et même du petit « Parti du Centre » auquel appartient l'actuel Premier ministre, a obtenu 38,6 % des voix.

Ce score de ceux qui ont dit « non » au nucléaire est d'autant plus important et significatif que les grands partis du pays, conservateurs et sociaux-démocrates, appelaient avec ou sans réserves à dire « oui ». C'est donc contre les grands partis, au mépris de leur avis et de leurs consignes de vote, qu'une très large fraction de la population s'est déterminée. C'est une victoire pour les anti-nucléaires et pour tous ceux qui ne veulent pas prendre de risques pour eux et les générations futures.

C'est de justesse que les gouvernants suédois sont parvenus à faire cautionner leur politique par la population. Une caution bien discutable, d'ailleurs, contrairement aux apparences.

Certes, l'ensemble de la population a été convié à un référendum. En France, ceux qui nous gouvernent n'ont même jamais pris un tel risque. Ils n'ont d'ailleurs même pas invité le Parlement à débattre de la question ! La politique de construction des centrales nucléaires est décidée dans le secret des cabinets ministériels, entre membres du gouvernement et industriels du nucléaire. Même les « élus de la nation » n'ont pas voix au chapitre !

Cela dit, le gouvernement suédois, lui non plus, n'a pas attendu le choix de la population pour mettre en chantier son programme nucléaire.

Et sur le fond, c'est bien à un chantage qu'il s'est livré avec la complicité des grands partis. La question s'est posée en ces termes : ou bien le pays continue à avoir de l'énergie, en quantité suffisante et pas trop chère ; ou bien on arrête tout, mais alors c'est la pénurie d'énergie, le recours à des énergies plus coûteuses, donc l'approfondissement de la crise économique.

Ce type de « choix », qui consiste à décider entre deux maux lequel est le moindre — s'il vaut mieux la baisse du niveau de vie ou l'insécurité nucléaire — n'en est donc pas un.

Et pour cause. Le système capitaliste a ses impératifs, la sauvegarde ou l'accroissement de ses profits, qui vont à l'encontre des intérêts généraux de la population et ne sauraient s'accommoder de libres choix de celle-ci. Ne pas recourir au nucléaire, ce serait possible en effet, et même sans baisse du niveau de vie, mais dans une autre société, où les hommes pourraient vraiment faire des choix d'intérêt général en matière d'énergie.

En tout cas, le gouvernement suédois aurait tort de se sentir fort d'une caution bien fragile.

En Suède comme ailleurs, les résultats du référendum l'annoncent, la lutte contre la politique du « tout-nucléaire » irresponsable du capitalisme n'est pas terminée.

Michelle VERDIER

Incident franco-libyen DASSAULT CONTRE BREGUET

Le 23 mars un avion militaire français Bréguet-Atlantic a essuyé le feu, sans être touché, de deux appareils libyens, à 36 km au large des côtes libyennes, selon les autorités françaises.

C'est, paraît-il, légèrement en dehors de la limite des eaux territoriales. On peut quand même se demander ce que fabriquait ce Bréguet dans ce secteur, et ce que diraient la presse et le gouvernement français si des avions militaires libyens venaient rôder à 36 km de Marseille ou de Nice.

De toute façon, pour les avionneurs, c'est une affaire de famille puisqu'en face du Bréguet il y avait deux Mirage III vendus par la France à la Libye. Et comme c'est la société Dassault-Bréguet qui produit les deux types d'appareils, s'il y avait un peu de casse un jour, ce ne serait pas une catastrophe pour elle. Elle s'offrirait sans doute volontiers à remplacer les matériels dans les deux camps.

A.V.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 46450.